LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU · SUD

MEMBRE DES HEBDOS REGIONAUX — VERIFIE PAR — MEMBRE DES HEBDOS

CAHIER A 83e année Série D Vol. 11 NO. 16 — Mercredi 20 avr

20 avril 1983

EOUE
1983
RE. QUÉBEC

Me Pierre Dumontier
AVOCAT ET PROCUREUR
248-4848
PAQUIN ET DUMONTIER
125 Rue St-Thomas, suite 101, Montmagny





Les meilleurs sportifs en 82 à Montmagny

Les noms des lauréats du Mérite Sportif 82 à Montmagny étaient dévoilés samedi soir dernier au Centre Le Bûcheron en présence de 300 athlètes et supporteurs. Les titres de Sportif et Sportive de l'année sont allés à Denis Coulombe, coureur de fond, et Carole Bernier, nageuse, qui ont reçu leur trophée respectivement de Mmes Hélène Bolduc, représentante de Bolduc et Fils, et Louise Lavallée, directrice générale du Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud. Quant à l'Organisateur par excellence, le choix du jury s'est arrêté sur Pierre Dumont, président du Club de Golf, ici entouré de MM Jean-Luc Després, directeur du Service municipal des loisirs, à gauche, et Guy Bélanger, représentant de la Brasserie Molson commanditaire du trophée. Pour les autres trophées, voir page 15 du cahier B

(C.M. Peuple-Courrier)

Plus d'absentéisme chez...

La construction de l'usine de méthanol commencerait en mai

A-3



Personnalités masculine et féminine à St-Michel

Le premier gala de la Personnalité à St-Michel samedi dernier au Centre communautaire a connu un immense succès. M. Guy Bouchard, Personnalité masculine, et Mme Yolande Goupil, Personnalité féminine, ont été acclamés par plus de 300 personnes. Voir détails et photo en page 14 du cahier A.

(P.B. Peuple-Courrier)

Création imminente de la Fondation du Foyer d'Youville

A-10

Exclusif

Les Ramparts pourraient s'établir à Montmagny

B-16

GAGNER UN VOYAGE EN FLORIDE

meubles barnabé

Place 1 Meubles Barnabé St-Paul Cte Montmagny 469-2188

NOS 3 MAGASINS SIGNÉS M.B.

Place 2 Meubles Barnabé St-Walter, Cte Bellechasse 884-2832 248-5684

Place 3 Ameublement Beaumont St-David 875 Trans Canada 833-9222

Voir notre annonce en page 15 du cahier A

St-Roch des Aulnaies

Il s'empare de 4 000$ à la pointe d'un couteau

(G.G.) A la surprise générale, un individu non masqué s'est présenté à la Caisse populaire de St-Roch-des-Aulnaies, mercredi dernier et, sous la menace d'un couteau, a obligé les employés à lui remettre les billets de banque qui se trouvaient dans les tiroirs-caisse, une somme évaluée à 4 000$.

Selon l'agent Jacques Lapointe du Service des relations publiques de la Sûreté du Québec à Québec, l'individu, qui portait les cheveux long attachés, se serait enfui dans une voiture qui avait été volée précédemment. Il était 14 heures 25 lorsque le vol est survenu.

On a retrouvé la voiture sur le viaduc de St-Roch/Ste-Louise. La Sûreté du Québec présume qu'un complice attendait le malfaiteur à cet endroit. Aussitôt le vol signalé l'opération 100 a été déclenchée, mais sans résultats puisque l'individu en question était toujours au large lundi après-midi.

C'est le poste de la Sûreté du Québec à St-Jean Port-Joli qui mène l'enquête dans cette affaire, conjointement avec l'unité des crimes contre la personne de la S.Q. à Québec.

Pluie de sentences à Montmagny

(D.G.) Le juge Gilles La Haye, de la Cour des sessions de la paix, a fermé plusieurs dossiers la semaine dernière, au palais de justice de Montmagny, en distribuant des sentences.

Quelques jeunes, accusés de trafic de stupéfiants, ont alors connu le verdict de la Cour à leur endroit. Ainsi, Serge Bernier, 19 ans, de Cap-Saint-Ignace et Richard Beaudoin, 18 ans, de St-Gervais, ont tous deux hérité d'une amende de 400$ plus une période de probation de deux ans. Dans le cas de Christian Trahan, 27 ans, de Buckland, accusé de trafic et de possession simple, il devra débourser 900$ d'amendes.

Plaidant coupable à une accusation de trafic, Carl Blais, de St-Paul, recevra sa sentence le 12 juillet prochain. Entretemps, le juge a demandé un rapport présentenciel.

Incendies volontaires

Michel Girard, 22 ans, de St-Charles, a écopé de cinq mois de prison pour l'incendie de son véhicule assortie d'une conduite en état d'ébriété. Par ailleurs, Bertrand Bernier, 39 ans, de Ste-Marie de Beauce, a été condamné à verser une amende de 2 700$ pour avoir mis le feu délibérément à son chalet, situé à Cap-Saint-Ignace, et ce faisant d'avoir fraudé une compagnie d'assurance.

Par ailleurs, Roland Fortin, 20 ans, de St-Jean Port-Joli, a reçu une peine de six mois d'emprisonnement pour 5 à 6 fraudes.

Vols

D'autre part, Charles Bouchard, 43 ans, de Québec, devra purger 18 mois pour un vol avec violence perpétré à St-Nérée. Enfin, Pierre Boucher, 24 ans, de St-Juste, a été condamné à 8 mois pour un vol avec violence commis au cours du dernier festival de l'Oie Blanche, à Montmagny.

Déficit d'opérations de 716,92$ à St-Raphaël paroisse

(P.B.) Selon une vérification des livres de la municipalité de la paroisse de St-Raphaël entre le 1er janvier et le 31 décembre '82, la dernière année financière s'est soldée par un déficit d'opérations de 716,92$ comparativement à un surplus accumulé de 16 424,59$.

Sur ce budget global de 251 278,60$ en '82, ce léger déficit s'explique notamment par des arréages de taxes de 6 279$ au 31 décembre de la même année.

Du côté des revenus, la taxe foncière générale a rapporté 81 273,05$ et la taxe de vidanges 17 826$. La municipalité comptait en outre sur un contat de déneigement de 25 000$ et six autres au montant total de 8 687,35$.

Les subventions gouvernementales généraient, quant à elles, des revenus de 83 095,72$ dont 37 338,03$ pour les chemins d'hiver et 35 725,70$ pour le contrat de la Route 281.

Les dépenses

En '82, l'administration générale a coûté 23 874,79$ aux contribuables, le service des incendies 6 552,97$, la voirie municipale 8 142,12$, l'enlèvement de la neige 38 755,57$.

Parmi les autres dépenses, mentionnons les loisirs à 6 320,04$, le centre communautaire à 7 938,97$, la machinerie à 46 306,54$ et finalement le service de la dette à 57 012,93$ pour un grand total de 251 995,52$, d'où un excédent des dépenses sur les revenus de 716 92$.

Un actif de 1/2 million $

La Corporation municipale de St-Raphaël paroisse, selon le bilan au 31 décembre '82, montre des actifs immobilisés de 555 647,88$. Ce chiffre se répartit entre-autres en 129 140,85$ aux travaux de génie, 250 906,89$ pour les bâtisses et 164 710$ pour la machinerie-véhicules.

Sommaire

Cartes d'affaires	B-20	Mots croisés	B-19
Cinéma	B-25-27	Mots mystère	B-2
Commentaire	A-4	Petites annonces	A-20-21-22-
Croc l'oeil	A-4	Sports	B-23
Invitation	A-8	Télévision	B-18-19

Ne changez pas d'appartement...
Changez votre appartement...
Johanne De Kinder
GAMMACOLOR
119 est St-Jean Baptiste Montmagny 248-3743

COURS DE DANSE
DERNIÈRE INSCRIPTION avant la saison estivale
CENTRE SPORTIF LE BÛCHERON
221 St-Louis, Montmagny
JEUDIS 21 et 28 avril
de 19 à 20 hres
12 semaines de 1 hre
42,00$ par personne
6 premiers cours du 5 mai au 9 juin: 21,00$
6 derniers cours du 11 août au 15 septembre: 21,00$
(Après entente avec les couples, les dates pourront varier pour les 6 derniers cours)
DANSES AU PROGRAMME
Cha-Cha, Samba, Triple-Swing, Merengue, G. Valse, Rock'N Roll
Pour informations: Réjean ou Esther Bernier 248-4633

Tempo enr.
PERMIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION: No 190509

Catastrof
LE FESTIVAL DU JEANS
JUSQU'AU 30 AVRIL

JORDACHE
SERGIO VALENTE
JESSIE
LOVE JEANS
GOUCCI
VISA
LOIS
BRITTANIA
PENTIMENTO
JUST JEANS
VISION "2"
D.C. ONE
SHIVAS
ZENA
JOUJOU
WRANGLER
SANTOS
EXPRESS
GRATUIT
JUSQU'AU 30 AVRIL
-Chandail coton ouaté
-K-Way polycoton
AU CHOIX
avec tout achat de jeans ou de pantalons sport
Viens avec tes amis chercher
GRATUITEMENT
ton coton ouaté ou ton K-Way
PENDANT LE MOIS D'AVRIL
Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731

Usine de méthanol

Plus aucun obstacle financier empêche sa construction à St-Juste

Par Paul Beaudoin

Le Conseil du Trésor fédéral a finalement approuvé la semaine derniere les 7,8 millions $ que la Société Canartech projetait d'investir dans le projet de démonstration du gaz synthétique produit à partir de la biomasse à St-Juste.

Cette décision du Conseil du trésor vient à toutes fins pratiques de lever le dernier obstacle à la construction et, compte tenu des appels d'offre, les travaux devraient débuter en mai prochain, selon le directeur général de Biosyn, M. Guy Gravel, rejoint à ses bureaux de Montréal.



La directrice de l'Hôpital, Sr Cécile Malenfant est venue expliquer les améliorations qu'on entendait apporter à l'unité des soins intensifs. A sa droite, onreconnait M. Louis-Henri Gagnon, représentant des Caisses populaire de la région alors qu'à sa droite se tiennent M. Roger Malenfant, premier vice-président et le Dr William Bastarache, directeur des services professionnels à l'Hôpital Notre-Dame de Fatima.

[G.G. Peuple-Courrier]

Ce chantier devrait aussi entrainer la création de 75 emplois dans la région et ensuite de 20 à 27 opérateurs et techniciens au moment d'amorcer l'exploitation.

Ce projet, rappelons-le, a fait l'objet dans le passé de plusieurs études et recherches, avant d'aboutir en promesse électorale du gouvernement péquiste le 19 mars '81. Il avait été déjà mis de l'avant par le ministère des Terres et Forêts pour l'utilisation avantageuse de la biomasse (rebuts de bois et forêts dégradées), susceptibles de diversifier les sources d'énergie du Canada et du Québec.

Biosyn est maitre-d'oeuvre

Grâce à la participation financière de 7,8 millions $ de Canartech Inc., société fédérale de la Couronne de Winnipeg, dans le projet de démonstration de gaz synthétique, l'investissement total atteindra 21,6 millions $. En plus de 7,8 millions $ de Nouveler Inc., le ministère fédéral de l'Energie et des Ressources du Canada versera une subvention de 5,93 millions $.

Biosyn, société maitre-d'oeuvre du projet où sont associés Canartech et Nouveler, a déjà finalisé des ententes contractuelles avec la compagnie Omnifuel Gasification Systems de Toronto pour la conception et la fabrication du gazogène, et la firme d'ingénieurs S.N.C. de Montréal, gestionnaire du projet de la Biosyn.

Le chantier en mai

Cette première phase du projet a comme objectif de développer la technologie du gazogène à lit fluidifié, opérant sous pression d'oxygène, afin de produire un gaz de synthèse pouvant être utilisé ultérieurement pour la production de méthanol. Il s'agira en fait d'un produit polyvalent; ce gaz de synthèse, s'il est de bonne qualité, permettra de produire du naphte, de l'ammoniaque et des huiles lourdes.

Les travaux de drainage et de déboisement ont déjà été effectués l'automne dernier sur le site de St-Juste. Les frais d'infrastructures industrielles, non reliés directement à la construction de l'usine pourraient être admissibles à une subvention de 1 205 692$ dans le cadre d'une entente Québec-Canada, affirme le député libéral de Bellechasse Alain Garant.

Mentionnons que la construction et le mise au point du gazogène n'est que la première étape du projet. L'investissement initial de 21,5 millions se partagera en 11,5 millions pour la construction, 8 millions pour les 16 premiers mois d'opération, et 2 millions en frais d'administration.

Les Lions de Kamouraska en campagne

Radio-Thon en faveur de l'Hôpital Notre-Dame de Fatima

Par Gaétan Godbout

Déjà très serrée dans ses budgets de fonctionnement, l'Hôpital Notre-Dame de Fatima, de La Pocatière a besoin de 35 000$ pour améliorer son département de soins intensifs. Déjà, les moniteurs cardiaques ont dépassé leur durée moyenne de vie, menaçant de tomber en panne à toute heure du jour et de la nuit. Sans oublier l'étroitesse des locaux qui fait que, plus souvent qu'autrement, on se pile sur les pieds.

Devant une telle situation, le Club Lions de La Pocatière a décidé de réagir. Il faut à tout prix trouver les sommes manquantes pour doter l'hôpital d'une unité de soins intensifs adéquate. Le moyen retenu: un radio-thon qui se tiendra le dimanche 15 mai, de 12 heures à 17 heures, sur les ondes de CHGB.

Mais, comme l'hôpital a une vocation régionale, le Club Lions de La Pocatière n'agira pas seul puisque les clubs de St-Pascal, Mont-Carmel et Rivière-Ouelle/St-Pacôme y apporteront leur concours. Toutes les caisses populaires du territoire, qui s'étend de St-Roch-des-Aulnaies à Ste-Hélène y participeront aussi. Les clubs Lions de St-Jean Port-Joli, Ste-Perpétue et St-Pamphile ont aussi été contactés, mais leur réponse fut négative nous a-t-on dit.

En conférence de presse, mercredi dernier, le troisième vice-président des Lions, M. Norbert Michaud mentionnait qu'environ 150 bénévoles travailleront au succès de ce radio-thon. L'objectif visé: 35 000$ qu'on compte bien réussir à amasser. La cueillette des sommes se fera grâce à une équipe volante qui sera basée dans les caisses de St-Pascal, Mont-Carmel, St-Pacôme et La Pocatière.

Cependant, mentionnons que la population pourra faire un don par anticipation à l'aide des coupons qui seront publiés dans les média de la région. De plus, une campagne de levée de fond sera entreprise incessamment dans la région, auprès des commerces et industries.

Soins intensifs: services essentiels

Actuellement, l'unité des soins intensifs accueille 10% de tous les patients de l'Hôpital. Pour le Dr William Bastarache, avec une unité comme celle-la, il est possible de sauver jusqu'à 20 vies par année.

Pour sa part, la directrice du centre hospitalier, Sr Cécile Malenfant a fait remarquer que depuis son installation, il y a 12 ans, l'unité des soins intensifs a connu une progression constante au niveau du nombre de patients. A titre d'exemple, mentionnons que l'an dernier, 523 patients y ont été admis dont 63 ont été traités pour un infarctus et 360 ont utilisé les moniteurs.

Pour être adéquate, l'unité des soins intensifs a besoin de deux nouveaux moniteurs cardiaques. Le coût de ces appareils se chiffre à 47 000$. Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) est prêt à injecter 20 000$ alors que l'hôpital y consacrera 15 000$ à même ses budgets. Il manquera alors une somme d'environ 35 000$ pour le réaménagement des lieux; somme que les Lions sont déterminés à aller chercher grâce au radio-thon. Et, a fait remarquer Sr Malenfant, c'est la première fois que nous nous adressons à la population pour nous venir en aide.

Avec ces nouvelles installations, il sera désormais possible de maintenir quatre patients sous surveillance continue alors qu'actuellement, on ne peut en garder plus de deux sur moniteurs. Quatre petites chambres individuelles seront aussi aménagées de façon à assurer la tranquilité des patients, ainsi qu'une salle de récupération de deux lits et un poste de garde plus fonctionnel. On essaiera le plus possible de limiter les dépenses, a assuré Sr Malenfant même si celles-ci sont essentielles pour assurer des soins de qualité à la population.

Mentionnons ici que les deux nouveaux moniteurs sont déjà arrivés et que les travaux de transformation sont commencés. Il ne manque plus que la générosité de la population pour rendre ce projet à terme.

Corvées, manifestation et souscription populaire pour sauver le quai de St-Jean Port-Joli

Par Gaétan Godbout

Il semble de plus en plus évident que la population de St-Jean Port-Joli entend tout mettre en oeuvre pour sauver son quai; le seul encore en bon état entre l'Ile aux Coudres et Lévis. A un point tel qu'on envisage maintenant d'organiser des corvées, une manifestation et une souscription populaire comme moyens pour y parvenir.

C'est du moins ce que nous a révélé le porte-parole du Comité de conservation, M. Raymond Anctil, au cours de notre entretien téléphonique, lundi dernier. Selon lui, toutes ces propositions de moyen d'action ont été soulevées lors de la rencontre publique qui avait lieu le mercredi 13 avril dernier.

A la suite des informations qui ont été fournies ce soir-là, il est apparu évident à tous qu'il fallait faire des pressions auprès des autorités gouvernementales pour conserver cette partie du patrimoine local et régional. Spontanément, de dire Raymond Anctil, des gens se sont offerts pour participer à des corvées afin de la rafistoler. On envisage même de recueillir des fonds via une souscription populaire afin de payer ces travaux.

Plusieurs organismes locaux comme la Commission touristique du Port-Joli, la Fondation Fleury et la municipalité (pour une somme minimale toutefois) se sont dits prêts à collaborer à cette cueillette de fonds. Il semblerait qu'il n'en coûterait qu'environ 50 000$ pour remettre le quai de St-Jean Port-Joli en excellent état. Malheureusement, nous n'avons pas pû nous faire confirmer ce chiffre lundi matin.

Par ailleurs, les quelque 80 personnes présentes à la rencontre du 13 avril ont demandé à la Commission industrielle et touristique de St-Jean Port-Joli de mener une étude de marché en vue d'une utilisation commerciale du quai.

Car, selon M. Anctil, la municipalité a en main au moins deux demandes sérieuses de compagnies intéressées à faire du quai de St-Jean leur point de départ pour des croisières sur le fleuve. L'une de ces compagnies, les Croisières Anty a même l'intention d'offrir le service dès cet été.

D'autre part, on est actuellement à mettre sur pied une grande manifestation aux abords du quai pour le 1er mai. A cette occasion, on devrait procéder à l'installation d'un escalier de façon à permettre aux gens de passer par dessus la clôture installée par Transports Canada l'automne dernier.

Selon M. Anctil, on s'attend à ce que Transports Canada et Pêches et Océans Canada offrent de céder le quai à la municipalité. Advenant une telle proposition, le Comité de conservation recommandera de refuser cette offre, mais fera une contre-proposition qui ira dans le sens d'une implication annuelle de la population.

Ce que le Comité proposera, c'est que Pêches et Océans Canada conserve la juridiction sur le quai, puisque les eaux navigables sont de juridiction fédérale. En échange, la population est prête à fournir ses deniers et son temps pour faire les réparations qui s'imposent dès cette année et à assurer le versement d'une somme annuelle de 1000 à 1500$ pour l'entretien.

Toutes ces actions ont trouvé des appuis au niveau de la population régionale puisque le Conseil de la M.R.C. de L'Islet a accordé son appui au projet. On sait que déjà, la semaine dernière, la Corporation des pilotes du Bas St-Laurent avait accordé son appui au Comité de conservation, jugeant que le maintien de ce quai était essentiel pour assurer la sécurité des plaisanciers sur le fleuve. Le quai de St-Jean, site d'un feu de signalisation, serait le seul refuge accessible en cas d'avaries, entre l'Ile-aux-Grues et Lévis.

LIONS MONTMAGNY

Un monde en évolution!

Salon Industrie et Commerce

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE À MONTMAGNY

27-28-29 MAI 83

L'UPA n'a jamais pris position sur le statut des inséminateurs

Un article paru dans votre édition du 6 avril dernier, sous la signature de Monsieur Paul Beaudoin, laissait entendre que j'appuyais personnellement les revendications de certains groupes de producteurs agricoles souhaitant qu'un statut de travailleur autonome soit reconnu aux inséminateurs.

Parce qu'il s'agit d'une question importante pour tous les producteurs concernés, il m'est apparu nécessaire de réagir publiquement pour faire la mise au point suivante: jamais la direction de l'U.P.A., ni par son président, ni autrement, n'a pris position dans ce dossier. Cependant, parce qu'il s'agit d'une vieille question qui perturbe le milieu depuis déjà trop longtemps et à cause des incidences possibles tant pour les producteurs que pour les inséminateurs, nous croyons qu'il y aurait avantage pour tous à ce que les autorités gouvernementales clarifient la situation.

Certes, il aurait été préférable que les producteurs puissent eux-mêmes s'entendre sur le sujet et c'est pourquoi l'année dernière, sans vouloir s'immiscer directement, l'UPA décidait néanmoins d'intervenir pour tenter d'amener les intervenants à s'entendre sur différents points dont principalement , depuis le début de l'année, cette question du statut de l'inséminateur. Nous avons rencontré les deux groupes, ensemble et séparément, pour chercher un terrain d'entente. Nous espérons vivement qu'un meilleur climat reviendra dans ce secteur tellement vital pour le développement de la production animale au Québec.

De même, nous croyons toujours qu'il y aurait avantage à ce que tous les cercles se retrouvent de nouveau au sein d'une organisation commune, l'Association des cercles d'amélioration du bétail du Québec ou une autre si nécessaire. De toute évidence, un tel regroupement permettrait de meilleures communications et une action plus efficace et plus cohérente notamment lors des discussions avec le Centre d'insémination artificielle, le gouvernement du Québec et aussi les inséminateurs.

A partir de maintenant, nous devrions tous travailler en ce sens; il faut que cessent la division et la désunion. Il y va de l'avantage de tous les producteurs agricoles.

Jacques Proulx
Président général
Union des producteurs agricoles

ON VOUS A... A L'OEIL



Spécialement pour le photographe et histoire de dérider un peu l'assistance, mercredi soir dernier au Centre Sportif Le Bûcheron, Mme Maria Tremblay a exécuté cette canriole avec un air taquin. Exhibant ici un ensemble de nuit, elle était l'un des dix mannequins à l'oeuvre.
[C.M. Peuple-Courrier]

Notre promotion "Les mots magiques" permet à deux autres personnes de se mériter 50$. Henriette Gaumond de notre département de l'administration a eu la main heureuse pour mesdames Paulette Desrosiers et Brigitte Biduc de Montmagny. Madame Lise DeLadu[illegible]aye d'Atelier de pneus Montmagny agissait comme témoin lors du tirage. Félicitations aux gagnantes.

SAVIEZ-VOUS QUE...? L'un de nos nombreux lecteurs, dont nous préservons l'anonymat, nous a fait remarquer qu'en date du 5 avril dernier, le prix du litre d'essence ordinaire était de 56,9 cents à son plus bas à La Pocatière, de 53,9 cents à L'Islet et Montmagny et de 48,3 cents à Lévis. Donc, le coût du transport de l'essence ordinaire était de 25,2 cents le gallon de Lévis à L'Islet et de 38,7 cents de Lévis à La Pocatière. "Voilà un beau sujet d'étude pour le Conseil économique de la Côte-du-Sud" nous dit notre fidèle lecteur, ajoutant ironiquement à la fin de sa petite note: "Pourquoi pas une rafinerie à Rivière-Ouelle?" Pour un voyageur averti, c'en est tout un!

Le deuxième Festival des Sucres de St-Gabriel fut encore une fois un grand succès, en fin de semaine dernière. Parmi ceux qui s'en souviendront le plus, les gagnants des prix du tirage: Hervé Lévesque, de St-Gabriel, 100$; Suzanne Tardif, de La Pocatière, 50$; Jacques Marchand, de Rimouski, 25$; et Colette Lebel, de St-Gabriel, 25$ également. Le compte rendu de cette activité est reporté à notre prochaine édition, ne manquez pas ça.

Les employés du Peuple-Courrier ont fêté les sucres à leur façon en se rendant à la sucrerie de M. et Mme Jean-Charles Thibault, à St-Eugène. Le repas que nous y avons pris était tout simplement digne des plus grandes tables. Merci encore à Jean-Charles et Angèle qui ont su nous accueillir avec tant de chaleur et de sympathie.

Il y a des gens qui ne savent vraiment pas passer parmi le monde. On en a eu une preuve évidente vendredi dernier lorsque nous nous sommes rendus à une supposée conférence de presse destinée à marquer le lancement d'une nouvelle marque de crème galcée molle. Le président de la Compagnie Slush Puppie Canada, M. André Beaudoin y a vraiment tenu des propos orduriers envers notre collègue du Soleil, Pierre Asselin, qui n'était pas présent. A un point tel que les autres journalistes ont failli se lever en bloc et quitter la salle... M. Beaudoin a eu beau s'excuser par la suite de son discours ponctué de ch... et de "mange de la m...", mais le mal était fait puisqu'environ 100 personnes étaient présentes. C'est malheureux pour M. Antonio Gendron, de Noël Caron Enr. qui, à cause des propos venimeux de son invité, n'aura pas la couverture à laquelle il aurait pû s'attendre.

Mme Marie-Ange, l'épouse de l'ex-député de Bellechasse M. Adrien Lambert, a vu la mort de près mardi le 12 avril quand l'auto qu'elle conduisait fut entièrement démolie par un lourd camion lors d'une collision sur la route 132 entre St-Vallier et Berthier-sur-Mer. L'accident a fait suite à un dérapage de l'auto de Mme Lambert. Cette dernière, faisant preuve d'un sang-froid peu commun et bien que souffrant de contusions, a fait de l'auto-stop pour s'en retourner chez-elle annoncer la mauvaise nouvelle à son mari.

Parlant de M. Lambert, il était par ailleurs l'invité des étudiants du Cégep de Cap-Rouge, mardi le 19 [illegible] A leur demande, il a fait le point sur la crise économique actuelle par rapport à celle des années 30. L'exposé a vite tourné en échange, selon M. Lambert; ce qui fut très intéressant.

Mme Suzanne Mailloux, de Rivière-du-Loup, veut rendre un hommage public à Chabot Auto. En panne d'auto sur l'autoroute 20 direction Québec, récemment, elles a dû s'arrêter au garage le plus proche soit Chabot Auto à Montmagny. Elle tient à faire part de son appréciation au personnel et à le féliciter, plus particulièrement M. Réal Aubé et son équipe qui, bien que débordés de travail, l'ont bien reçue et ont fait diligence pour déceler et corriger le trouble sur sa voiture. Elle leur dit merci et bravo pour leur sens de l'honnêteté.

C'est vendredi soir que s'ouvre le 21ème Festival de l'Erable à Ste-Perpétue. Inutile de dire que Robert Cloutier et son comité ont tout mis en oeuvre pour que vous ayez bien du plaisir jusqu'à la fermeture, dimanche soir. Tout Ste-Perpétue sera là, évidemment; quant à ceux de l'extérieur, allez-y donc faire un tour.

A la défense des droits des retraités

Conseil d'administration
financière,
Evêché de Sainte-Anne

Chers membres,

La consultation populaire tenue par Ville La Pocatière, et ayant pour objet un nouveau plan d'urbanisme, nous a permis de vérifier, de toucher du doigt que votre corporation tout en étant attentive aux divers groupes, avait pris une initiative fort heureuse en voulant préserver et conserver pour les personnes du troisième âge, un milieu où il leur serait agréable de vivre.

Cette préoccupation, cette attention aux gens du troisième âge, nous n'avons jamais douté que votre corporation l'ait, mais cela nous a fait chaud au coeur de constater que votre corporation avait pris l'initiative de souligner tant au Conseil de Ville, qu'au Comité d'Urbanisme, qu'on semblait regresser. En effet, après avoir consenti à dôter Ville La Pocatière d'un H.L.M., pour personnes âgées, vous avez réalisé qu'on les noyait dans un secteur à forte densité (bloc de plusieurs logements). A quoi cela aurait-il servi de choisir un tel emplacement (à l'écart mais proche des services) si on crée par une modification de zonage une telle densité. Ainsi l'environnement du secteur du Parc, secteur non loin de l'Aréna et de l'école, se trouverait à nouveau là. C'est justement cela que tant le Comité ad hoc et la Société d'Habitation du Québec n'ont pas voulu en refusant surtout le quatrième choix qui fut proposé par certaines instances.

En tant qu'organisme préoccupé des droits et des obligations des retraités et pré-retraités, nous nous sommes donc réjouis de votre intervention et surtout de l'initiative que vous avez prise. Sans vous, il est certain que cette dimension aurait été ignorée, car malgré vos interventions et la justesse de celles-ci, notre Conseil de Ville n'a pas daigné retenir vos suggestions à savoir de conserver libre le dit emplacement ou du moins de n'y permettre que de la construction domiciliaire à très faible densité, de manière à ne pas boucher la vue, et ni encercler comme dans une prison les retraités du H.L.M.

Maintenant, ce que nous n'avons pas pu avoir de notre Conseil de Ville, ce qu'il n'a pas cru de garantir, nous osons vous le demander:

1) Que votre corporation, dans la mesure du possible, et en conformité avec ses autres objectifs diocésains donc régionaux, continue à privilégier au terrain situé au nord du H.L.M., une vocation communautaire et de type récréatif. En effet, advenant un développement à forte densité, au nord-ouest du H.L.M., comme le nouveau plan directeur le propose, il serait très important d'avoir des espaces verts dans le secteur et cette portion de terrain suffisamment délimitée, pourrait servir tant aux résidents des H.L.M., qu'aux résidents de l'autre complexe. De plus, on s'assurerait ainsi que les H.L.M., ne soient pas encerclés.

2) Qu'advenant le cas où il faille envisager des constructions, lors du contrat de vente, vous demandiez aux nouveaux propriétaires, qu'ils s'engagent à ne pas construire des édifices de plus de tant de pieds de hauteur.

Nous savons très bien que nous exigeons de vous un rôle de suppléance, rôle que normalement notre Conseil de Ville devrait jouer. Nous espérons et nous croyons que vous pourrez le remplir pendant quelque temps et que cela ne vous occasionnera pas trop de frais.

Madame Cécile Bélanger,
Présidente
Association des retraités et pré-retraités
Section La Pocatière
Rosaire Lemieux,
Vice-président

Un peu d'histoire, MM les conseillers

Si je vous reviens en ce moment c'est pour faire suite au dernier communiqué dont vous avez pris connaissance dans le Peuple-Courrier du 16 mars. Par le fait même on m'oblige à réouvrir le dossier que j'avais fermé. Je reprends plus en détail les échanges de vue à cette seance du conseil du 8 février 1983.

Après la discussion sans but pratique, et qui n'a conduit à rien avec le conseiller dont j'ai déjà fait mention, un autre membres du conseil a fait la réflexion suivante et je cite ses paroles: "quelques citoyens m'ont dit de ne pas commencer celà". Sans plus de précision de sa part, j'ai compris que ces quelques contribuables étaient contre la requête. On met en valeur la réflexion verbale de quelques citoyens et on rejette du revers de la main une requête signée par au-delà de cent contribuables et qui avaient l'appui de la commission de toponymie du Québec. C'est entendu M. le conseiller que si on donnait des noms à tort et à travers sans motif, ce serait faire preuve de manque d'imagination.

MM. les conseillers, croyez-vous à l'historique d'une paroisse? Suivez-moi je vais vous raconter l'histoire de cette partie de la paroisse des années 1925 et plus. "Pour aller chercher une nécessité de la vie sur nos boisés du sud de la rivière, nous avions une route dite Germain Morin inaccessible à la construction d'un pont; ce qui veut dire qu'on passait à l'eau.

Des événements douloureux se sont produits, à savoir un père de famille et son fils se sont noyés et suite à cet accident le conseil municipal du temps a tenté de se décharger de ses responsabilités.

A tous les printemps, le conseiller de l'arrondissement devait dégager le passage des gros cailloux, faire le remplissage des fausses creusées par des glaces et placer des balises indiquant que la voie était libre d'obstacle. Mais cette année là rien n'avait encore été fait dans lc mois de juin, et c'est le pourquoi de ces noyades".

A partir de cet accident le conseil a placé des affiches de mise en garde chaque bout de la route nord et sud - Chemin de tolérance, passage à l'eau, pas de responsabilité, Municipalité de St-François. C'est à partir de cet événement douloureux que M. Ovide Paré a pris l'affaire en main et a entrepris les démarches auprès du Gouvernement en place pour la construction d'une nouvelle route en prévision d'un pont qui était demandé depuis environ 40 ans.

Ne pouvant compter sur le conseil des années 1938 pour la construction de la voie de communication, c'est à ce moment, avec les directives du Ministère de la voirie qu'il a formé deux corporations pour construire cette route, une au nord portant le nom Paré Lamontagne, une au sud de la rivière désignée corporation Allaire-Campagna.

Ces routes ont été construites entièrement par les cultivateurs en raison de 0.15 cents l'heure pour un homme et une voiture. Ce sont là des faits vécus, c'est le commencement de l'histoire de ces deux parties nord-ouest et sud-ouest de la paroisse de St-François.

Paul Paré

LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Hebdomadaire publié le mercredi et édité par «Publications Le Peuple Inc.» une filiale de «Quebecor Inc.»

Bureau principal
1 Place de l'Eglise, Suite 100
Correspondance: C.P. 430
Montmagny 248-0415
G5V 3S7

800 6e Avenue
La Pocatière
856-1514

45 du Sault
St-Raphael
243-3100

Abonnement 1 an 22$

Publicitaires
CÉLINE LANDRY 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 856-1514

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY 248-0447

Abonnement
ANDREE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN

Secrétariat
ANDREE M. GODBOUT
HENRIETTE GAUMOND

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Graphiste
LYNDA MILLIARD LEVESQUE

Composition
DIANE GAUMOND

Directeur général Régional
CLAUDE VIEN

Directeur général
MLLE LOUISE LAVALLEE

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Rédaction
DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT

Notre responsabilité pour une erreur ou un omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

LES HEBDOS RÉGIONAUX — ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE — ABC

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal
1er trimestre 1973
Bibliothèque Nationale du Québec

Les employés des départements de la rédaction, de l'administration et de la production de ce journal sont constitués en un syndicat légalement accrédité membre de la Fédération Nationale des Communications (F.N.C.) de la C.S.N. depuis le 22 octobre 1979

De Montmagny à Lotbinière

Un premier colloque sur le bénévolat le 28 avril à Ste-Claire

Par Paul Beaudoin

Une centaine de délégués des centres d'accueil du réseau des Affaires sociales à travers les comtés de Montmagny, Bellechasse et Lotbinière participeront le 28 avril prochain à Ste-Claire à un premier colloque régional sur le bénévolat.

Ce colloque, sous la présidence du directeur général de la Villa Prévost à Ste-Claire, M. Yvan DeBlois, s'articulera autour du thème "Le bénévole et la personne âgée en centre d'accueil", apprenait-t-on en conférence de presse vendredi dernier.

Les dix membres du Comité organisateur ont d'ailleurs été recrutés à même les comités de bénévoles de cinq établissements. C'est d'ailleurs ces derniers qui avaient manifesté le désir de mettre sur pied un sommet à caractère régional.

Selon le président, les membres des Comités de bénévoles des centres d'accueil ont exprimé le besoin d'échanger et de parfaire leurs connaissances sur leur rôle, la personne âgée et ses attentes.

En fait, la présence des bénévoles en centre d'accueil revêt de plus en plus d'importance, car, dit-il, l'apport sur le plan humain qu'elle procure aux bénéficiaires est incontestable.

Le colloque, organisé dans le cadre de la semaine du bénévolat, se tiendra néanmoins sous les auspices des comités de bénévoles et d'animation des centres d'accueil, mais les directions d'établissement collaboreront étroitement.

Des buts précis

La centaine de délégués, réunis en colloque entre 8h30 et 16h30 le 28 avril prochain au Parc municipal de Ste-Claire, poursuivront un triple objectif: d'abord, échanger sur le rôle des bénévoles et les moyens pour le remplir, ensuite donner et recevoir de l'information pertinente sur la personne âgée, et enfin prendre conscience de l'importance du bénévole comme intervenant du milieu.

Le programme de la journée prévoit en avant-midi deux conférences. L'une de Jean Brousseau d'Action-bénévole sur le rôle du bénévole en institution, et l'autre donnée par le Dr Réjean Hébert, gériâtre de l'Hôtel-Dieu de Lévis, traitera du processus de vieillissement et la confusion chez les personnes âgées.

Une première série de huit ateliers, à raison de 12 à 15 participants par atelier, touchera des divers sujets se reliant directement au bénévolat, entre-autres la communication dans le rôle du bénévole, sa motivation, l'adaptation et l'intégration du nouveau bénéficiaire en centre d'accueil, et le recrutement et la formation des bénévoles.

En après-midi, les organisateurs ont prévu un panel selon trois thèmes: le bénévole et ses expériences, le bénéficiaire et ses besoins, et enfin l'importance du bénévolat. Et les ateliers reprendront en fin d'après-midi en se posant directement la question: "Qu'allons-nous faire à compter de demain dans nos centres d'accueil"?

Cette journée de réflexion sur le bénévolat est donc bien chargée. Et pour la centaine de bénévoles qui y participera (plus de 20 centres d'accueil représentés), ce sera probablement l'opportunité par excellence de redonner au bénévolat ses lettres de noblesse.



Yves Aubin, de St-Lazare, animateur communautaire et technicien en éducation spécialisée, le directeur général de la Villa Prévost à Ste-Claire M. Yvan De Blois, aussi président du colloque sur le bénévolat, et Elaine Dion de Honfleur, animatrice communautaire et technicienne en assistance sociale, sont très impliqués dans l'organisation de cette manifestation le 28 avril prochain.

(P.B. Peuple-Courrier)

La C.D.E.R.P. et les stratégies de développement industriel

Soucieuse de se doter d'une stratégie réaliste de développement industriel, la Corporation de développement économique de la région de La Pocatière a organisé une session de formation portant sur ce thème le 23 mars dernier à laquelle participaient plus de 30 personnes. Parmi l'assistance, on retrouvait des maires et conseillers. municipaux de cinq localités de la région ainsi que des membres de la Corporation.

Après une présentation des divers mécanismes de développement industriel, les participants, réunis en ateliers de travail, ont accordé la priorité aux mécanismes suivants pour la région de La Pocatière au cours des prochaines années:

1- Favoriser l'expansion des entreprises de base, soit celles dont le marché actuel déborde la région;
2- Permettre la création de nouvelles entreprises locales;
3- Importer dans la région des établissements intégrés à la structure industrielle existante;
4- Favoriser le développement des entreprises dont le marché, n'est que local ou régional vers les marchés extérieurs;
5- Améliorer les infrastructures d'accueil des industries dans la région.

Le Conseil d'administration de la C.D.E.R.P. étudiera sous peu ces propositions et devra élaborer les divers moyens susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Résultats

loto québec

Date 15-04-83 — 222547 — 250 000$

Inter Loto — Gros lots de 25 000$

22547	LOTS	2 500$
2547		250$
547		50$
47		10$

678865
694395
620680
Numéros non décomposables

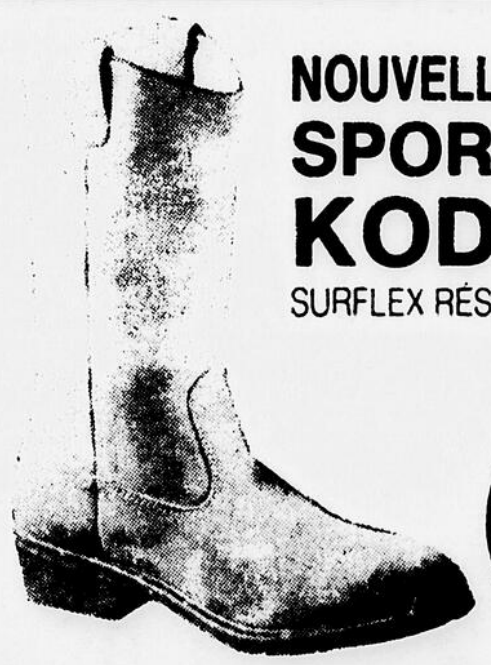
NUMÉROS MOBILES

10232	LOTS	2 500$
7480		250$
474		50$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Jogues Lavoie
AVOCAT,
Tél.: (418) 248-7474
(418) 247-3878
72, St-Jean-Baptiste, Est
Montmagny
205, 5ième Ave
Ville L'Islet

Le complément de votre jeans



NOUVELLE BOTTE SPORT KODIAK
SURFLEX RÉSISTANT À L'EAU
79,95
JB Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731



M. Sylva Bergeron président et fondateur

METHODE SYLVA BERGERON
(Un art de vivre..... avec soi et les autres)
Session en «RELATIONS HUMAINES»

Vous...qui...
Manquez de confiance en vous
Manquez de courage, d'enthousiasme
Subissez votre travail, refusez les promotions
Etes (supposement) ne pour un petit pain
Endurez votre vie plutôt que de la vivre
Souffrez de timidité, de gêne
Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer
Notez un certain vide dans votre vie
Etes incompris, manquez d'amis, etc., etc.
Notre méthode est faite sur mesure pour vous

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses.
Vous payez $10.00 par rencontre pendant 10 semaines.
UNE SESSION COMPREND 12 RENCONTRES
✓ Une démonstration Gratuite
✓ Dix (10) rencontres requises (une par semaine)
✓ Une dernière rencontre spéciale et gratuite intitulée "Un jour nouveau"
Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode



Jacques Dubois animateur

RENDEZ-VOUS SANS OBLIGATION
Jeudi le 21 avril à 19:30 hres
ECOLE BEAUBIEN, 95 de l'Anse, Montmagny
Mardi le 26 avril à 19:30 hres
SALLE DE L'AGE D'OR,
St-Gervais Cté Bellechasse

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1959
L'ELAN L'APPORT
DIRECTEUR Yvan Bergeron bureau 315 Faubert Laval H7E 3J5
L'Institut détient un permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation no. 18981. Son institut autorise à présenter la méthode Sylva Bergeron en relations humaines. Une attestation d'études de culture personnelle est remise à la fin de la session.

Luc-André Godbout marche en faveur des sans emplois

Par Gaétan Godbout

Parti de Matane le 1er avril dernier, celui que l'on a baptisé "le ramoneur des pauvres", Luc-André Godbout entend bien se rendre à Montréal pour le 28 mai prochain, accordant ainsi son appui aux sans emplois. Sur place, il sera rejoint par les nombreux militants des différentes centrales syndicales et groupes populaires qui, eux aussi tiendront le même genre de manifestation afin de sensibiliser nos gouvernements à cette cause.

Lorsque nous l'avons rencontré mercredi dernier, à La Pocatière, Luc-André Godbout nous mentionnait que son geste se voulait une manifestation de solidarité envers les sans emplois, surtout les jeunes qu'on force à vivre de prestations d'aide sociale.



Luc-André Godbout et son compagnon Robert Dion, lors de leur passage à La Pocatière.

(G.G. Peuple-Courrier)

C'est la 20ieme marche de solidarité que Luc-André Godbout entreprend. Cette fois, il est accompagné de Robert Dion, un jeune sans emploi qui a abandonné l'université pour travailler avec Luc-André dans les quartiers défavorisés de la Vieille Capitale.

A moins d'incidents fâcheux, le duo de marcheurs devrait être rendu à Québec vers le 25 avril. Originaire du quartier St-Sauveur, dans la Basse Ville, Luc-André demeurera à Québec jusqu'au 12 mai alors qu'il reprendra la route en direction de Montréal. Il sera rejoint le 28 par les autres marcheurs des syndicats et groupes populaires.

Soutenant que la pauvreté engendre souvent la violence, Luc-André Godbout s'en est pris au Premier-Ministre Trudeau qui, dit-il, serait prêt à laisser les américains tester leurs missiles Cruise en sol canadien. "Accepter cela, c'est faire de nous des criminels de guerre" a-t-il lancé, se disant même prêt à entreprendre une nouvelle marche pour dénoncer cette décision.

De tels gestes, Luc-André Godbout les pose toujours gratuitement, de façon tout à fait désintéressée. Ainsi, disait-il, ça fait 25 ans que je travaille gratuitement pour les démunis. Tout au long de sa marche, Luc-André s'est vu offrir de l'argent qu'il a toujours refusé. "Nous voulions faire une marche très propre, très honnête" disait-il. La seule chose qu'il demandait au long de sa route, c'est l'hébergement. Dans l'ensemble, il a trouvé les gens très accueillant, très solidaires de la cause qu'il veut défendre.

CHRYSLER
LA ROUTE DU BON SENS

Oui... la route du bon sens s'arrête toujours chez Chrysler.

10,9% Chrysler vous offre du financement à 10,9% sur tous les modèles neufs de voitures de tourisme et de camions suivants: Colt, Omni/Horizon, Turismo/Charger, Aries/Reliant, pickups, fourgonnettes et wagonnettes.

12,9% Le taux de 12,9% s'applique aux modèles neufs de voitures de tourisme suivants: Caravelle, 400/600, Diplomat, Cordoba, Mirada, Chrysler LeBaron, Chrysler Classe E, Chrysler New Yorker, Chrysler 5th Avenue, Impérial.

Ces taux annuels vous sont offerts pour la pleine durée du contrat par Chrysler Crédit Canada et en collaboration avec la plupart des institutions financières. Ces taux sont valables si vous placez votre commande avant le 30 avril 1983 ou si vous choisissez un véhicule en stock chez le concessionnaire et à la condition d'en prendre livraison avant le 31 mai 1983. (Exclusion faite des véhicules de parcs ou de location). Tous les détails chez votre concessionnaire.

Comparez. Si vous pouvez trouver meilleure offre... profitez-en!

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

Votre vendeur de confiance

RAYMOND Bernier AUTO INC.
75, Boul. Taché Est, Montmagny, Que. G5V 1B6
Tél. 248-0170 Québec sans frais: 884-2836

Dodge CHRYSLER VENTE ET LOCATION

Tout droit vers la cible

Vous viserez bien chaque fois avec un 5100 International, le semoir à grain qui assure un placement avec précision de la plupart des graines de diverses tailles.

Les graines rebondissent moins et la distribution à l'avant est plus précise qu'à l'arrière.

Plus de précision est fournie par un debit plus égal des bords coniques de mesure aux bas des godets.

Comme option, vous pouvez aussi commander un ensemble de roues plombeuses.

Cet accessoire contrôle la profondeur d'ensemencement, ferme les sillons, tasse le sol autour de la semence sans diminuer le dégagement pour les détritus.

Disponible en modèle simple ou combiné, le semoir à grain 5100 vise bien, que l'on parle de fiabilité ou de placement de semence.

Il est solide et résistant . . . il assure un rendement continu saison après saison. Voyez-le de très près dès aujourd'hui.

IH INTERNATIONAL HARVESTER CANADA



JUSQU'AU
1er NOVEMBRE '83
Abandon des frais de financement

Jean-Guy et Denis Bolduc Inc.
(CONCESSIONNAIRE ACCREDITE 118)
La Durantaye, Cté Bellechasse
Tél. 418 / 884-2841
Tél. 418 / 884-2842
SERVICE CERTIFIÉ

LES TISSUS DU QUEBEC
45 Rue St-Thomas
Montmagny 248-3122

FOIRE PRINTANIÈRE dans tout notre magasin



VASTE CHOIX DE TISSUS DE SAISON
SOYEZ LES PREMIERES à venir admirer nos nouveautés présentement en montre!

SPÉCIAUX DE SAISON

Coton imprimé 115 cm (légères imperfections) Le mètre 1,99

Rideaux assortis La verge 1,99

50% de rabais sur
-Important lot de ratine de velours
-Vaste assortiment de tissus

20% de rabais sur échantillons de rideaux en magasin

Les travaux débuteront en mai à la Coop "Les Pionniers"

Par Paul Beaudoin

La construction des deux édifices de six logements de la Coop d'habitation "Les Pionniers" de St-Juste commencera vraisemblablement à la fin de mai. Erigés au coût de 322 990$, les travaux ont été confiés à l'entrepreneur Roch Lessard de St-Georges de Beauce, le plus bas des quatre soumissionnaires.

Le président de la Coop M. Benoit Bolduc, rejoint au téléphone jeudi dernier, était visiblement heureux de la tournure des événements. Il en coûtera 26 915$ par logement et cette moyenne répond très bien aux normes de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Depuis le 11 mars dernier, date de l'ouverture des soumissions, la candidature de l'entrepreneur le plus bas en lice avait été retenue, sauf que la Corporation municipale de St-Juste a dû apporter des modifications à son règlement de zonage pour autoriser les deux constructions sur la rue Dubois.

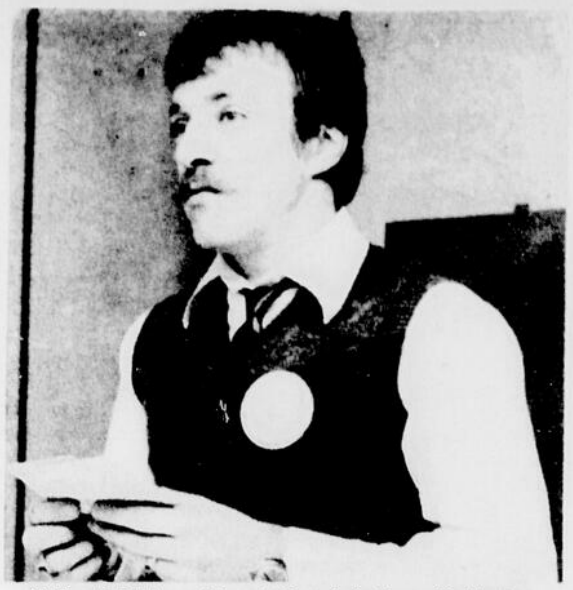
Ce retard dans l'échéancier des travaux fera en sorte que la Coop attendra jusqu'en septembre pour recevoir ses premiers locataires. On a déjà l'assurance de combler les 12 logements et huit autres personnes s'ajoutent déjà sur la liste d'attente.

Il y a près de trois ans, rappelons-le, que ce projet est en marche grâce au soutien technique du G.R.T. de la Côte-du-Sud, et aussi du Comité de citoyens de St-Juste. Les membres de la Coop n'ont jamais abandonné la partie et c'est finalement en juin '82 que le dossier débloquait.

Vente de macarons

Pas moins de 1 000 macarons seront vendus prochainement parmi la population de St-Juste pour aider au financement de la Coop d'habitation "Les Pionniers".

La S.C.H.L. a déjà octroyé un fonds de démarrage de 3 000$ dans la phase 1 du projet, le Comité de citoyens a ajouté un autre 1 300$, et cet autre 1 000$ ne sera certes pas superflu pour rencontrer certaines obligations à court terme.



M. Benoit Bolduc est le président de la Coop d'habitation "Les Pionniers" de St-Juste; elle compte actuellement 70 membres en règle.

[P.B. Peuple-Courrier]

C.L.S.C. Bellechasse

Le gouvernement fait-il la sourde oreille?

Par Paul Beaudoin

Après plus d'un mois d'attente et de pressions politiques de toutes sortes, le Comité d'implantation d'un C.L.S.C. dans Bellechasse, sous la présidence de M. André Garant de St-Lazare, demeure toujours dans l'expectative face aux intentions du gouvernement péquiste.

Rien ne transpire au bureau du député de Bellechasse à l'Assemblée nationale Claude Lachance, ni du cabinet du ministre des Affaires sociales M. Pierre-Marc Johnson. Et, c'est précisément à cette porte qu'on entend frapper dans les prochaines semaines.

Une stratégie de concertation

Il y a déjà un mois le Comité d'implantation du C.L.S.C. de Bellechasse rencontrait le député Lachance dans l'espoir que ce dernier sollicite une entrevue avec le ministre des Affaires sociales. Le Comité aurait alors exposé son argumentation afin d'obtenir finalement la charte d'un C.L.S.C. dans le comté.

Malgré l'insuccès de cette démarche, on ne lâche pas prise. Un fort mouvement de pression se lève actuellement pour obliger le ministre à se compromettre dans le dossier. Après l'appui de la Commission scolaire Bellechasse, la semaine dernière, les 21 municipalités de la M.R.C. prendront maintenant position en envoyant des résolutions pour hâter son dénouement et faciliter la tâche du Comité d'implantation.

Les membres du Comité, issus des paroisses de Ste-Claire, St-Anselme, St-Lazare, St-Damien et Honfleur, forts de ces récents appuis, franchiront peut-être une nouvelle étape, ou un point tournant, advenant que le ministre Johnson accepte de les rencontrer et de prêter une oreille attentive à leurs revendications.

Les Voûtes du Manoir

BRUNCH

TOUS LES DIMANCHES

BAR-RESTAURANT LES VOÛTES DU MANOIR

Mangez autant que vous voulez pour **6,40** Adulte **3,00** Enfants moins de 10 ans

DE 10 A 14 HEURES

NOUVEAU MENU AU RESTAURANT

LE MANOIR DES ERABLES

Site historique 1812

Renaud Cyr, Prop.

220, Du Manoir, Montmagny

Réservation de groupe: 248-0100

Non fumeur?

Si vous êtes non fumeur, l'Assurance-vie Desjardins peut vous aider à tirer un profit supplémentaire de votre bonne habitude. Vous jouissez d'une meilleure santé et d'une espérance de vie plus longue. L'Assurance-vie Desjardins reconnaît ce facteur de risque moins élevé et offre aux non fumeurs des taux spéciaux.

Un tarif non fumeur c'est juste pour vous! Parlez-en à l'assureur-vie Desjardins.



Léandre Boutin, a.-v.a.

LÉANDRE BOUTIN INC.
86, rue Jacob
Cap Saint-Ignace
MONTMAGNY
G0R 1H0
Tél. bur.: (418) 246-5601
Tél. rés.: (418) 246-5510

Assurance-vie Desjardins



OUVERTURE DU STUDIO "J" ESTHÉTIQUE

Mardi le 19 avril

20%

sur tous les produits et les soins jusqu'au **28 MAI**

SERVICES offerts:

-Electrolyse: **5,00$**-15 min.; **8,00$**-30 min.; **16,00$**-1 heure
-Soins du visage et maquillage des yeux et des lèvres: **18,00$**
-Soins du dos: **18,00$**
-Soins des mains à la paraffine: **5,00$**
-Epilation à la cire: JAMBES OU CUISSES: **8,00$**
jambes et cuisses: **15,00$**
aines ou aisselles: **4,00$**
-Epilation des sourcils à la pince: **4,00$**
-Epilation à la cire, lèvre supérieure ou menton: **3,00$** (**5,00$** pour les deux)
-Manucure: **8,00$**
-Maquillage: **8,00$**
-Pédicure (soins des pieds): **8,00$**
Cours de maquillage personnalisé **30,00$** (2 heures)
ou en groupe (2 personnes et plus): **20,00$** (2 heures)

PRIX RÉDUITS POUR ÉTUDIANTS (ES)
sur les soins du visage et du dos **13,00$**

Examen de la peau **GRATUIT** en tout temps

Nous avons les produits du **DR RENAUD**

Prenez rendez-vous à

248-1893 Demandez Josée
7 ans d'expérience à votre service

Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 21 heures
et le samedi de 9 à 17 heures

Les messieurs sont aussi les bienvenus

STUDIO J ESTHÉTIQUE

1455 Rang Sud-ouest
ST-PIERRE
248-1893

Josée Blais Simard, E.V.E.D.
propriétaire

DECOUPEZ



POUR UN TEMPS LIMITÉ

1$*

DE RABAIS ADDITIONNEL PAR GALLON
sur les spéciaux ci-contre

*Sur présentation de cette annonce

Qui dit mieux?

SICO

162-110	19,49$
260-110	18,99$
120-110	19,49$
161-110	18,99$

Conservez et présentez cette annonce

SPECIAL
25 ième anniversaire

851-540 intérieur mat Latex
8,95$

851-818 intérieur satin Latex
11,95$

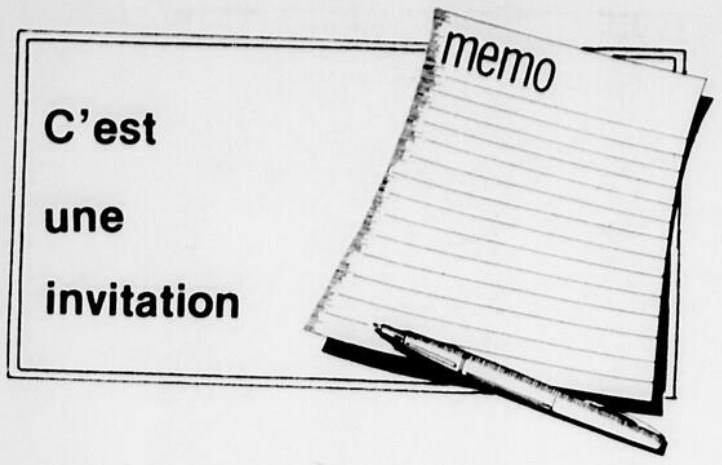
851-817 intérieur semi-lustré Latex
12,95$

851-111 Latex extérieur
9,95$

DECOUPEZ

JACQUES DUMAS
St-François
Cté Montmagny
259-7741

TAPIS
MONTMAGNY (81) ENR.
391 Boulevard Taché est
MONTMAGNY **248-7840**



Etes-vous intéressé de connaître le compte rendu financier du dernier Carnaval des Chiards Blancs Inc. 83? Rendez-vous le 21 avril à 20h30 à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Bienvenue à tous.

AGE D'OR ST-JEAN PORT-JOLI.— La fête au sucre annuelle du Club de St-Jean Port-Joli aura lieu samedi le 23 avril à 2 hres P.M. à la sucrerie de M. Claude Deschênes (Gérard). Tous les membres sont cordialement invités.

MODULE CHASSE A L'ARC.— Dans le cadre du programme PESCOF et de la Fédération de la Faune du Québec, l'association "Les Vaillants Sportifs" offre un cours "Module Chasse à l'Arc" le 23 avril 1983 à Place Le Germoir, 105 des Poiriers Montmagny à 9.00 hres A.M. Pour inscription téléphoner le matin ou le soir entre 5.00 et 7.00 hres P.M. à Gaston Kirouac 248-2193 moniteur responsable ou Normand Nadeau 247-7293.

EXPOSITION DE PEINTURE DE ALICE L. ROY au 20, 2e rang ouest, Saint-Gervais de Bellechasse, se poursuit jusqu'au 16 mai de 14 heures à 20 heures. Bienvenue aux amateurs d'art.

Soirée de l'Age d'Or au Centre Communautaire de St-Raphaël le 23 avril. Au programme, orchestre Labrecque et goûter en fin de soirée. Votre présence serait grandement appréciée.

Il y aura soirée récréative le 23 avril prochain, à 20 heures, à la Salle municipale de St-Pamphile. L'orchestre Le Trio Lord fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

Soirée de la Quinzaine, samedi le 23 avril au sous-sol de l'église d'Armagh. Musique avec les Libertins. Bienvenue à tous et bonne soirée.

L'AGE D'OR ST-THOMAS INC.— Cordiale bienvenue jeudi le 21 avril à une journée communautaire souper fraternel suivi d'une soirée dansante. Un goûter et des prix de présence. Nous espérons quie vous serez nombreux toujours au sus-sol de l'église St-Thomas. Les cartes pour le banquet du 29 mai 1983 sont maintenant en vente.

Fermières de Ville de L'Islet, n'oubliez pas votre prochaine assemblée qui aura lieu jeudi le 21 avril à 20 hres à la salle de l'école Ste-Marie. Au concours du mois: couture demandée dans le programme; à la partie récréative: diaporama et partie de sucre.

L'Association des sans emplois de la région de Montmagny vous convie à une soirée de danses modernes et canadiennes avec l'orchestre Les Trionix samedi le 30 avril à compter de 20h30, à l'école St-Pie X de Montmagny. Le prix d'entrée sera de 2$ et des prix de présence seront attribués. C'est une activité au profit des sans emplois. Tous sont les bienvenus.

Retraite paroissiale à St-Adalbert... avec le Père Denis Delisle, les 24, 25, 26 et 27 avril prochains. Les rencontres débutent à 7h00 P.M. Le Père Delisle est reconnu comme étant un excellent prédicateur. Il est bien connu aussi par ses émissions à la radio. Bienvenue aux gens de St-Adalbert et des environs.

Exposition artisanale au chalet des Loisirs Beaubien Inc. de Cap-Saint-Ignace, samedi le 23 avril de 8 hres P.M. à 11 hres P.M. et dimanche le 24 avril de 1 hre P.M. à 11 hre P.M., peinture, sculpture, cuir, céramique, tissage y seront exploités. On vous y attend en grand nombre.

Un concours de lancer à la mouche dispensé par l'Association Sports et Nature de Montmagny-L'Islet commencera le 3 mai prochain au Centre Sportif Le Bûcheron de Montmagny. Les inscriptions seront prises sur place, le 3 mai entre 18h et 19h. Pour plus de renseignements, téléphoner à Roger Létourneau à 246-5270 ou Raynald Bélanger à 246-5434.

Un tournoi de 500 est organisé par les responsables de la ludothèque, dimanche le 24 avril à la salle municipale de St-Damase. Inscription à partir de 13 hres. Trophées, prix de présence et tirage. Bienvenue à tous.

BADMINTON A ST-PAMPHILE.— Veuillez noter qu'il reste encore un terrain à louer pour le badminton. Soit le mercredi de 19.00 à 20.30 heures. Pour informations: Linda Boucher 356-5192.

NOUVEAU PROGRAMME D'ENTRAINEMENT AU HOCKEY-MINEUR.- A la polyvalente de St-Pamphile, le 21 avril à 20.00 heures, des représentants de la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace viendront présenter à tous les intéressés, un nouveau programme d'entrainement pour les jeunes fréquentant des équipes de hockey-mineur. Cette nouvelle méthode est basée sur l'aptitude du jeune plutôt que sur son âge. Pour plus de détails venez assister à cette rencontre.

Dimanche le 24 avril au Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie aura lieu un "Bingo" au profit de l'Aéro-Club Beauregard Ste-Lucie. 15 tours 2$, tours spéciaux. Apportez vos jetons. Pour information 223-3462 ou 469-3475.

La Société d'agriculture du comté de Bellechasse en collaboration avec le Bureau des renseignements agricoles de Saint-Charles invitent les agriculteurs de Bellechasse à une soirée dansante pour couronner les gagnants du concours des produits de l'érable. Cette soirée aura lieu samedi, le 23 avril 1983, à 20h30 à la salle La Sapinière d'Armagh. Plusieurs gagnants seront connus à cette occasion dans les catégories suivantes: 1. Sirop d'érable, 2. Sucre mou, 3. Sucre granulé, 4. Tire d'érable, 5. Beurre d'érable et 6. Bonbons. En plus, celui qui aura accumulé le plus de points dans chaque catégorie, sera couronné le roi de l'érable 1983.

OSIRIS INC. tiendra le mercredi 27 avril à la polyvalente L.J. Casault, local 3312, un atelier sur l'initiation aux champignons sauvages du Québec. On y reprendra alors un atelier donné l'an dernier où il était question des caractères morphologiques et de la classification des différentes espèces de champignons que l'on retrouve dans notre région. Cet atelier sera suivi de quelques autres plus tard en saison et il y aura plusieurs sorties pour cueillette et dégustation. Ca vous intéresse? pour information: Jean à 248-3150.

Soirée Rock & Roll au Centre des Loisirs St-François, le 23 avril 1983, à 21 hres. Le coût d'admission est de 3$. Bienvenue à tous.

AGE D'OR DE ST-EUGENE.— Dimanche le 24 avril soirée régulière à la salle municipale. Orchestre les Imprévus, Mme H. Thibault au piano. Il y aura chants, danse, prix de présence, un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

ST-PIERRE.— La Corporation des Loisirs de St-Pierre du Sud Inc. invite la population de St-Pierre à venir participer à son assemblée annuelle qui aura lieu, mercredi, le 20 avril 1983 à 20.00 heure au Centre d'Accueil (sacristie). A l'ordre du jour: Il y aura présentation du rapport financier au 31 décembre 1982, discussion sur les activités de la corporation, etc. C'est une invitation à tous.

ST-AUBERT.— Le 23 avril 83, à 8h30 à la salle de l'école Aubert de Gaspé, il y aura soirée récréative organisée par le M.F.C. au profit de la Fabrique. Il y aura tirage de prix de présence. Apportez vos jetons. Bienvenue à tous.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE.— Samedi 23 avril, soirée rétro (disques) et danses canadiennes (Swing-Master). Lancement du chant thème du Centenaire. Organisée par le Comité des manifestations au profit du Centenaire. Bienvenue à tous.

BRUNCH-CHANTANT.— "Vive le temps des sucres" A l'O.T.J. de Saint-Vallier, dimanche le 24 avril, de 10h à 14 h., se tiendra un brunch du temps des sucres, une cordiale invitation à tous de se régaler des savoureux mets traditionnels. C'est bon en sirop... Pour votre plaisir, notre excellente chorale "Les Quatre-Saisons" interprètera plusieurs mélodies de son répertoire. Prix 8$ par personne ou 15$ pour deux. Réservation: Mme Céline Dumas - 884-3819 ou Mme Gaétane Roy - 884-3877.

L'Age d'Or de St-Eugène organise un tournoi de 500 dimanche le 24 avril. Inscription 12h30 à 1h30, à la salle municipale de St-Eugène. Prix de présence et trophées.

Invitation à tous les sportifs de Saint-Vallier. A l'O.T.J. se tiendra une séance d'inscription et d'information, le vendredi 22 avril 1983, de 19.30 à 21.30 hres. Les amateurs de balle-molle, soccer et/ou volley-ball, sont invités à s'inscrire pour la formation d'équipes, soit homme, femme ou enfant, tous sont les bienvenus et nous comptons sur leur participation.

BINGO DU CLUB LIONS DE LA POCATIERE.— Nous invitons la population environnante de La Pocatière à participer au quatrième bingo de l'année 1982/83, qui aura lieu dimanche le 24 avril 1983 au sous-sol de la Cathédrale de La Pocatière. Les profits de cette soirée sont entièrement déposés dans le fond des oeuvres du club Lions de La Pocatière et entièrement retournés parmi la population.

Calendrier d'activités

Changement à l'horaire

Deux changements sont à noter à l'intérieur du calendrier d'activités paru au début d'avril. Tout d'abord, l'activité spéciale du Club Lions, le Cocktail Monaco 500, est remise au vendredi 6 mai, toujours à Place Le Germoir. Bienvenue aux hommes de la région.

Les Filles d'Isabelle font également un changement à leur programme. La Fête des Mères sera soulignée le dimanche 8 mai à l'Ecole Beaubien. Toute la population est invitée.

Pour toute autre information, téléphonez au numéro 248-6022.

Service des Loisirs de Montmagny

St-Pamphile

Plusieurs nouveautés vous attendent au Festival du Bûcheux

Par Gaétan Godbout

Les organisateurs de la troisième édition du Festival du Bûcheux de St-Pamphile, qui aura lieu en août prochain, entendent ne rien négliger pour attirer encore plus de visiteurs. En effet, plusieurs nouvelles activités seront inscrites au programme de cette fête populaire, comme nous l'ont indiqué le président Claude Turgeon et le responsable de l'information, Serge Lavoie.

Sans vouloir trop en dévoiler, nos deux interlocuteurs ont quand même accepte de nous parler un peu de ces nouveautés. On parle en outre de créer une véritable "Place Festival" qui sera localisée au Collège St-Joseph. Cette place unique aura l'avantage de centraliser la majorité des activités au même endroit, ce qui facilitera l'animation.

Toujours dans le secteur de l'animation, MM. Turgeon et Lavoie nous mentionnaient que cette année, on offrira les services d'une haltegarderie afin de permettre aux parents de participer aux diverses activités tout en sachant leurs jeunes enfants en sécurité.

Au niveau des compétitions sportives, il y aura bien sûr le traditionnel tournoi de balle-molle, sans compter les autres compétitions typiques à ce festival. Viendra s'ajouter à cette gamme une compétition de flottage de bois; ce qui devrait réjouir grandement les spectateurs qui seront sûrement nombreux à vouloir voir leurs favoris prendre un bain forcé... peut-être.

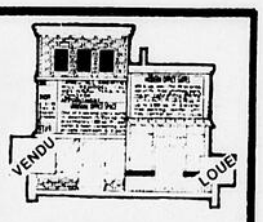
D'autre part, le comité chargé de la décoration songe à lancer un concours d'embellissement de la ville de façon à la rendre encore plus belle, plus agréable pour les visiteurs.

Enfin, cette année, le Festival sera doté de sa propre mascotte. Un concours à cet effet a été lancé au niveau de la région et les personnes intéressées ont jusqu'au 1er mai pour déposer leurs suggestions auprès de la secrétaire du festival, Mlle Linda Boucher.

La mascotte qui sera retenue sera présentée au public pour la première fois le 18 juin prochain, à l'occasion d'une grande soirée Budrock qui se tiendra à l'aréna de St-Pamphile. Incidemment, cette année, il semble bien que pour les soirées et soupers populaires, on chauffera l'aréna, ce qui devrait plaire davantage au public.

Ce n'est là évidemment qu'un bref aperçu de ce qui se passera à St-Pamphile du 25 au 28 août prochain. D'ailleurs, MM. Turgeon et Lavoie ont promis que d'autres informations seront communiquées au public au fur et à mesure que le programme se précisera.

Une annonce
classée
dans votre
Hebdo A1

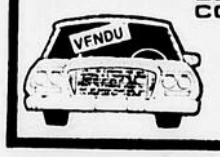


ÇA FAIT DES MERVEILLES

Région La Pocatière: **856-1514**

Régions Montmagny-L'Islet
Bellechasse: **248-0415**

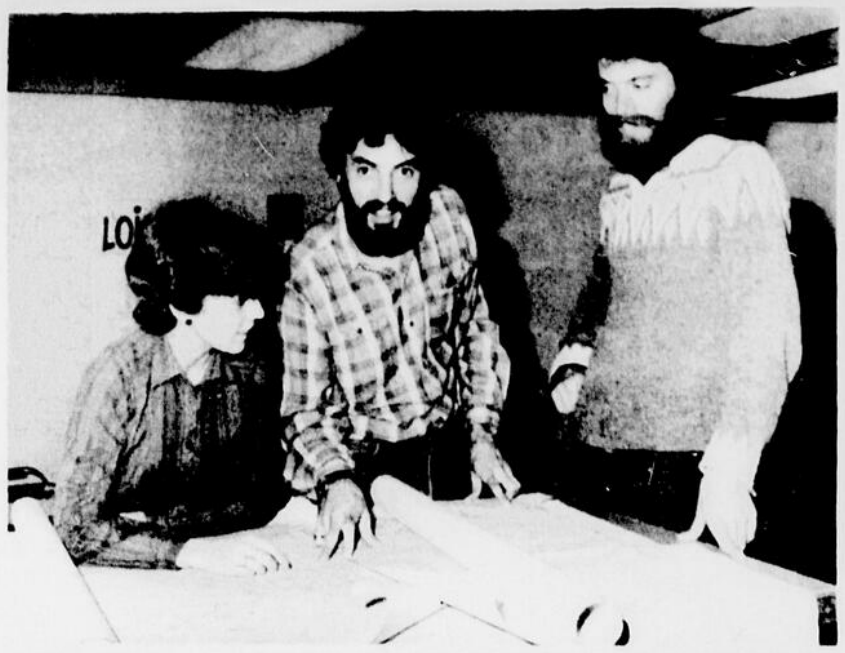
LE PEUPLE
COURRIER



VOTRE MEILLEUR
VÉHICULE PUBLICITAIRE



Le plan d'aménagement du massif du sud prévoit une utilisation polyvalente à St-Philémon



M. Roger Joannette, à l'extrême droite, est le directeur du projet du massif du sud. Il poursuit présentement l'élaboration d'un plan d'aménagement pour le compte du comité de développement économique St-Philémon. Sylvie Fournier, technicienne en architecture et Alain Gagné, ingénieur civil, sont aussi occupés à travailler sur ce projet.
[P.B. Peuple-Courrier]

Par Paul Beaudoin

L'utilisation polyvalente du massif du sud, cette unité physio-géographique comprise sur le territoire des municipalités de St-Luc, St-Philémon, Buckland et St-Magloire, comprendra non seulement la récréation de plein air et l'éducation à l'environnement, mais aussi la conservation, la forêt et la faune.

C'est du moins l'assurance donnée vendredi dernier à Montmagny par M. Roger Joannette, directeur du projet du massif du sud, alors qu'il expliquait les cinq volets intégrés au plan d'aménagement de ce secteur pittoresque des Appalaches.

Ce n'est pas la première fois qu'un comité de travail se penche sur ce qu'on appelle en langage technocratique le massif du sud. Car il s'agit de la formation géographique la plus élevée de la Rive-Sud de Québec entre le Mont Mégantic et les Monts Shickshock en Gaspésie. Qu'il suffise de penser au Mont St-Magloire 3 010' et au Mont de la Tour 3 005'.

Pour s'être rendu souvent sur les lieux depuis deux ans, M. Joannette n'hésite plus à parler des décors pittoresques et de trouvailles géologiques au beau milieu d'une région agro-forestière. Une neige extraordinaire en hiver et une eau d'une pureté inconcevable en été, sans compter les grandes beautés ne recèlent toutes ces richesses naturelles inaccessibles encore au tourisme à cause des infrastructures inexistantes.

Un mandat du milieu

Dans le cadre du projet de développement communautaire du massif du sud, subventionné par 31 929$ de fonds fédéraux, il espère avec son équipe être en mesure de déposer le plan d'aménagement fin[illegible] la mi-août.

Il avait l'année dernière fait un inventaire exhaustif des publications de ses prédécesseurs. A partir du rêve grandiose du Parc Bellechasse dans les années 1967 associé de près au nom du député du temps Gabriel Loubier, en passant par la thèse de F. Lafontaine en 1975 et par le projet de réserve écologique du ministère de l'Environnement en 1982, aucune de ses affectations n'a encore été retenue par le gouvernement.

L'objectif du présent projet permettra peut-être de franchir une étape importante par l'élaboration et la réalisation d'un plan d'aménagement qui tiennent compte des aspirations du milieu et des projets gouvernementaux.

Le directeur du projet, clairement mandaté par le Comité de développement économique de St-Philémon, croit d'ailleurs en une mise en valeur rationnelle des richesses naturelles (forêt, récréation, agriculture, acériculture), tout en insistant sur le développement touristique pour amorcer ce développement régional.

Il va de soi, indique-t-il, que tous les intervenants seront consultés afin de prendre en considération les divers intérêts tant privés que publics, individuels ou collectifs. On veut de toute évidence faire de ce plan d'aménagement un outil réaliste de développement dans le cadre de la conjoncture actuelle et des aspirations de la population.

Il voit lui-même un aspect intéressant dans la complémentarité des ressources de ce territoire (exploitation acéricole ou forestière et activités récréatives). Pas question néanmoins d'exploitation anarchique en dehors des normes gouvernementales dans le massif du sud, tient-il à préciser.

Quoi qu'il en soit, le concept d'aménagement devrait être formulé en juin et toute la population régionale aura son mot à dire lors des consultations qui suivront. Le dépôt final du plan d'aménagement se ferait alors à la mi-août.

De retour à Montmagny

KicKers®*

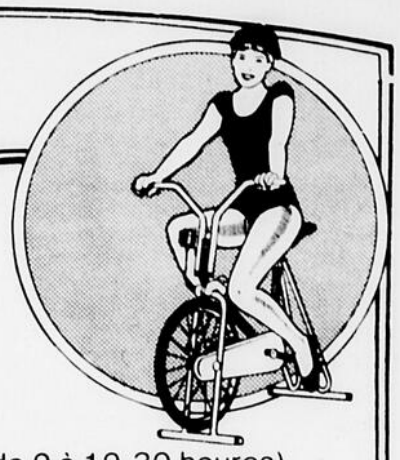
En exclusivité à notre magasin

CHAUSSURES NORMAND ENR.

109 St-Jean Baptiste est
Montmagny 248-6917

* A plus bas prix qu'à Québec

Il ne reste que 2 inscriptions avant l'été



La culture physique
Cours personnalisés

INSCRIPTIONS (de 9 à 19.30 heures)
JEUDI LE 28 AVRIL
MARDI LE 3 MAI

Un centre beauté-santé
N'allez pas au-delà de votre résistance. Faites vos exercices à votre rythme et à l'heure de votre choix.

Ouvert du lundi au jeudi de 9 à 19.30 heures



248-3081

Pour un programme santé complet, à la culture physique, nous vous suggérons d'ajouter

Les massages
Le parafongo
Le sauna
Le bain tourbillon

Salon d'Esthétique Gina-Lyn Enr.
80 Carré St-Louis, 2e étage, Montmagny



SPECIAUX DE LA SEMAINE

Nous vendons du boeuf de l'ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur, des coupes françaises et la charcuterie "maison"

Boeuf haché extra maigre	2,49 lb	5,49 kg
Boeuf en cubes bourguignon extra maigre	2,89 lb	6,37 kg
Steak de côtes (rib steak) Canada A1	2,95 lb	6,50 kg
Saucisse maison porc et boeuf	1,99 lb	4,39 kg
Margarine molle Lactantia		0,99 lb

SPÉCIAUX CONGÉLATION:

Moitié de porc	1,18 lb	2,60kg
Côtes de boeuf (rib steak) complète Canada A1, 11 à 16kg (25 à 35 lbs)	1,99 lb	4,39kg
Boeuf haché extra maigre 11 kg et plus (25 lbs et plus)	2,29 lb	5,05kg

* Depecé, emballé, congelé (inclus dans le prix)
Au detail nous vendons seulement la categorie A1

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR. GILLES RICHARD, PROP. Entrée Ouest, Cap St-Ignace 246-5013



Me Pierre Boutin, président du Rotary Montmagny, à gauche, félicite ici le directeur général du Foyer d'Youville, M. Jean-Paul Lacroix, à qui il vient d'annoncer que le Rotary remettra un montant de 1 500$ pour la Fondation du Foyer.

[C.M. Peuple-Courrier]



Cinq des élégants mannequins qui ont fait la parade.

Création imminente de la Fondation du Foyer d'Youville

Par Claude Marchand

Afin de donner aux quelque 260 bénéficiaires du Foyer d'Youville à Montmagny et du Centre de Jour à St-Paul un peu plus que ce que l'Etat est en mesure de leur offrir, une fondation sera mise sur pied très bientôt.

C'est ce qu'annonçait le directeur général de cette institution M. Jean-Paul Lacroix, mercredi soir dernier le 13 avril à l'occasion du défilé de mode "Elégance au Troisième Age" présenté au Centre Sportif le Bûcheron sous l'égide du Club Rotary de Montmagny, au profit des bénéficiaires du Foyer et du Centre de Jour.

La recette du gala de mode, soit un montant qui fut arrondi par le Club Rotary à 1 500$, ira rejoindre les profits de deux autres activités de financement tenues précédemment à savoir le souper-bénéfice et la campagne de souscription pour constituer la mise de fonds de la Fondation.

Cette fondation, qui sera administrée par des bienfaiteurs de la place, sera indépendante de la Corporation du Foyer d'Youville, de préciser M. Lacroix. Elle aura pour objectif de développer les services et activités aux personnes âgées bénéficiaires du Foyer d'Youville et du Centre de Jour; ces gens qu'on a sorti de leur milieu familial et qui, trop souvent, ne demandent rien par crainte de déranger.

"Elégance du Troisième Age"

Quelque 225 personnes ont assisté, mercredi, au défilé de mode du Troisième Age au cours duquel une dizaine de mannequins, toutes des dames et dont l'une, Mme Ludger Roy ne paraissait pas ses 81 ans, ont présenté avec beaucoup de charme et de délicatesse une centaine d'ensembles vestimentaires provenant des magasins Eugène Lévesque et Sears. Ont également collaboré à ce gala Chaussures Montminy, le Salon d'Esthétique Gina-Lyn, le Salon de coiffure Denise Enr., et Mme Laurette Normand qui fut très appréciée dans son rôle de commentatrice.

Rappelons que cette première parade de mode du genre à Montmagny était l'initiative d'un comité du Club Rotary formé de MM. Jacques Gaudreau, responsable, Pierre Boutin, président du club, Claude Gagné, Gérard Bertrand ainsi que Mmes France Dumas, Marielle Lacroix et Christiane Thibault.

VENTE
DÉMÉNAGEMENT
JUSQU'AU 30 AVRIL

20%
de rabais
—Jeans Nils et Lois
—Coton indien
—Bottes KODIAC

50%
de rabais
sur plusieurs lots d'items À LIQUIDER

Lot de chemises de travail
2 pour
5,00$

Pantalons perma-press
9,95$

Ensembles d'éducation physique
strech
Junior
25$

1 lot de JEANS
de 8 à 18 ans
8,95$

Plusieurs autres SPÉCIAUX non mentionnés

A compter du 1er mai nous serons **RELOCALISÉ** sur la **RUE ST-JEAN-BAPTISTE** sous la raison sociale **LES AUBAINES D.L.**

Nous sommes des spécialistes dans le linge sport et de travail
une visite vous convaincra
CHOIX—QUALITÉ—BAS PRIX

SURPLUS MONTMAGNY
Denis Lamontagne prop.
101 Ave de la Gare Montmagny 248-4519
PLAN MISE DE SOLDE
VISA

Pour de meilleurs prix
Faites affaires chez
Leblanc Luminaire
68 St-Louis
(Voisin du Carré St-Louis)
MONTMAGNY
248-2975

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

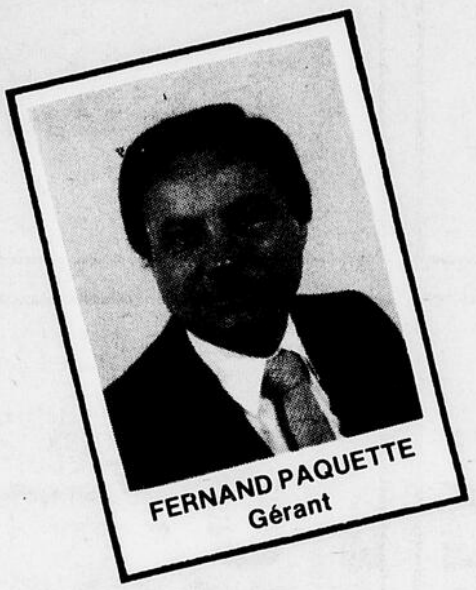
Alliance mutuelle vie
ROBERT GENDREAU
Assureur-Vie
195 - 11e Rue
Montmagny
G5V 3W7
Rés.: 248-7214
Bur.: 627-3550



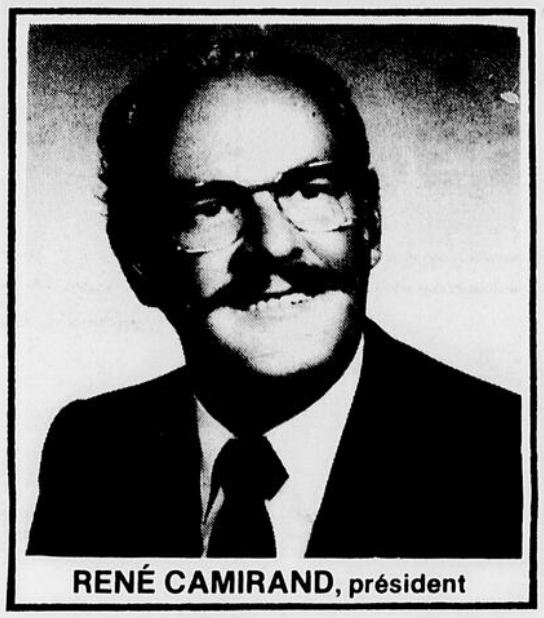
1963 Louis-G. Vigneault 1983

20 ANS DE PRÉSENCE

MERCI à tous nos **FIDÈLES CLIENTS** pour le **SUPPORT CONSTANT** accordé pendant ces **20 ANS**



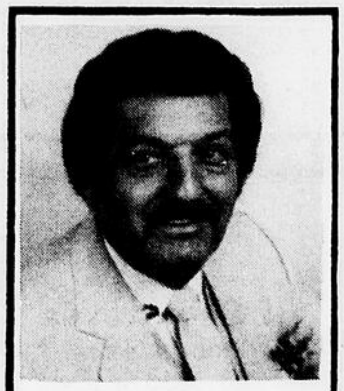
FERNAND PAQUETTE
Gérant



RENÉ CAMIRAND, président



DESNEIGES PAQUETTE
Ass.-gérante



EMILIEN GAUTHIER
Département pour hommes



HÉLÈNE COULOMBE
Secrétaire-caissière



PAULINE TURGEON
Département pour garçons



SYLVIE COUILLARD
Département pour dames

BIENVENUE à notre **VENTE** **20IÈME ANNIVERSAIRE**

Surveillez nos nombreux spéciaux

énumérés aux deux pages centrales suivantes

Louis-G. Vigneault

L.G. Vigneault 1971 INC

128 Ave de la Gare Montmagny **248-4919**

Louis-G. Vigneault

VENTE 1963

Louis-G. Vigneault

Habits pour hommes
2 pièces Rég. 179,98 Spécial
99,00
3 pièces Rég. 198,98 Spécial
128,98

Souliers sport en suède
Pour hommes Rég. 28,00 Spécial
19,98
Pour garçons Rég. 22,00 Spécial
16,98

Jackets sport
Pour hommes
Rég. 90,00 Spécial
69,98

Sandales
Pour dames
Rég. 22,00 Spécial
16,98

Souliers de travail à semelles épaisses
Pour hommes
Rég. 28,98 Spécial
19,98

Shorts, sous-vêtements
Pour hommes Rég. 3,00 Spécial
1,49
Pour garçons Rég. 2,00 Spécial
1,29

Bas de toilette
Pour hommes
Spécial
0,98

Bottes Kodiak
Spécial
59,98

Jeans pour garçons
8 à 16 ans Spécial
10,98
Rayés Spécial
12,98

Chemises blanches à manches courtes
Pour hommes
Spécial
7,98

Jeans pour hommes
Spécial
13,98
Extensibles Spécial
14,98
Rayés Spécial
15,98

T-Shirts rayés
Pour garçons
Rég. 5,00 Spécial
3,98

Un lot de bottines
de travail avec bout et semelle de sécurité
9 pouces Rég. 72,98 Spécial
44,98
7 pouces Rég. 65,00 Spécial
39,98

Souliers sport en cuir ou suède
Pour dames
Rég. 23,00 Spécial
17,98

Louis-G. Vigneault

L.G. Vigneault

128 Ave de la Gare.

ouis-G.
neault

1983

20IÈME ANNIVERSAIRE

Chemises de toilette
Pour hommes
Rég. 14,98 Spécial

9,98

Jeans pour dames
Spécial

14,98

Extensibles Spécial

15,98

Rayés Spécial

16,98

Chemises de travail
Pour hommes
Spécial

5,49

Pantalons de toilette
Pour hommes
Rég. 22,00 Spécial

13,98

Souliers sport de course
Pour hommes
Spécial

12,98

Blouses
Pour dames
Rég. 12,00 Spécial

7,98

Pantalons de travail
Pour hommes
Spécial

6,98

Gilets sport à manches courtes
Pour hommes
Rég. 10,00 Spécial

6,98

Blouses pour filles
8 à 14 ans
Spécial

3,98

Gilets
Pour dames
Rég. 12,00 Spécial

7,98

Jeans pour filles
8 à 14 ans Spécial

10,98

Rayés Spécial

12,98

Salopettes de travail manches longues
Pour hommes
Rég. 23,98 Spécial

16,98

Pantalons rayés ou unis
85% coton, 15% polyester
Pour dames
Rég. 30,00 Spécial

22,98

Souliers chinois lacés
Pour dames
Spécial

2,98

.G.
eault 1971 INC

VISA

de la Gare, Montmagny **248-4919**

Louis-G. Vigneault

Yolande Goupil et Guy Bouchard sont élus Personnalités de l'année à St-Michel

Bonjour chez-toi!



Gaétan, ptre

En lisant les textes qui nous racontent les apparitions de Jésus aprés sa Résurrection, on est frappé par les détails qui nous apparaissent tellement ordinaires et tellement matériels. Ainsi quand Jésus, au bord du Lac, lance un cri à Pierre et à ses amis: "Aie! les enfants, avez-vous de quoi manger?"... (C'est un peu fort!... un Ressuscité qui a faim et qui demande de quoi manger!) Et aprés qu'on lui a répondu que la pêche avait été totalement infructueuse, il leur dit: "Jetez le filet du côté droit"... (Pourquoi pas du côté gauche?) C'est vrai, on dirait que les évangélistes ont eu du temps à perdre en mentionnant des détails tout à fait inutiles...

Et pourtant, ces détails nous montrent clairement, en toute évidence, que le Christ est ressuscité avec son vrai corps, avec des dimensions, avec des besoins, avec les marques de clous dans ses mains, avec tous les détails nécessaires et un peu plus. Ce n'est pas une "réincarnation". Il n'est pas entré dans la "peau" d'un autre ou dans un corps étranger.

Disons en plus que Jésus tenait énormément à rencontrer ses amis dans le concret de leur existence. C'était des pêcheurs et il est allé les voir en train de pêcher, même qu'ils venaient d'essuyer un échec dans leur métier de pêcheurs (ils avaient péché toute la nuit sans rien prendre).

Il ne leur a pas dit: "Venez vous asseoir, je vais vous expliquer comment le Père m'a fait sortir de la mort"... pas du tout. Il leur a dit: "Venez déjeuner!"

C'est certain que si Pierre et ses amis n'étaient allés à la pêche que pour le plaisir de se prélasser au soleil, Jésus ne serait pas intervenu pour leur donner une pêche miraculeuse. La pêche était déjà dans leur mission d'hommes. Ils passaient leur vie dans leur barque et à travers leurs filets. C'est pourquoi Jésus en a fait une mission évangélique.

Parce que Jésus ressuscité s'est manifesté dans le concret et le quotidien de ses amis, nous sommes en droit d'attendre le même privilège. Et la mission qu'il veut pour nous n'est nulle autre que le prolongement de notre quotidien sous le regard de Dieu.

Par Paul Beaudoin

Mme Yolande Goupil et M. Guy Bouchard, tous deux du Club Le Bouleau, l'un des neuf organismes en lice pour l'obtention du titre de personnalité féminine et masculine de l'année, ont été tour à tour acclamés samedi dernier devant une foule enthousiaste de plus de 300 personnes.

Cette assistance en liesse rappelait les meilleurs moments des Fêtes du Tricentenaire en 1978, tant l'évènement avait retenu l'attention au cours des dernières semaines.

L'organisateur de cette manifestation, M. Marius Robichaud, au nom des Francs sportifs, en invitant la présidente du Club Mme Jacqueline Thibault à dévoiler le nom de la personnalité féminine, a rappelé que le jury n'a pas eu la tâche facile à cause de la qualité des 18 candidats (tes) en lice pour l'obtention de ce titre.

C'est par un tonnerre d'applaudissements que le résultat des délibérations du jury a été reçu par les citoyens et citoyennes de St-Michel. Après Mme Yolande Goupil, M. Guy Bouchard avait droit à une ovation aussi spectaculaire. Le président du Club Le Bouleau M. Michel Thibault venait de mettre fin à un suspense de plusieurs semaines.

Tous les organismes de St-Michel (Les Francs sportifs, l'Age d'Or, les Chevaliers de Colomb, le Comité des Loisirs, les Fermières, le Club le Bouleau, le Conseil municipal, la Fabrique et l'U.P.A. avaient délégués chacun deux représentants, l'un pour la personnalité masculine et l'autre pour la personnalité féminine.

M. Robichaud a tenu à préciser que les critères de sélection étaient identiques pour tous, à savoir le bilan des réalisations sur le plan familial, sportif et social en '82, en somme les deux personnalités marquantes de l'année.

Inutile de dire que cet événement va revêtir un caractère annuel à cause de l'immense succès qu'il a remporté. Ce fut de véritables retrouvailles samedi dernier au Centre communautaire de St-Michel parce que la population était animée du désir de fraterniser ensemble.



M. Marius Robichaud, l'organisateur de cette manifestation, a eu droit lui aussi, aux applaudissements nourris de l'assistance. A sa gauche, les deux lauréats Guy Bouchard et Yolande Goupil.

(P.B. Peuple-Courrier)

AMATEURS DE VIDÉO

OHE! OHE!



200 films de tous genres à votre disposition

Spécial pour 2 semaines seulement

Devenez MEMBRE de notre CLUB

et obtenez une location GRATUITE de 3 FILMS pour une fin de semaine et profitez de réductions de prix à l'année.

CLUB VIDÉO MONTMAGNY ENR.

VENTE ET LOCATION

211 Boul. Taché ouest, Montmagny 248-5891

EN VEDETTE LE BOEUF CHAROLAIS

Spécialité de la maison

Au comptoir et pour congélation

Pour mieux vous servir

Pendant la saison estivale nos heures d'ouverture seront les suivantes:

Lundi au samedi 8 à 22 hres

Dimanche 10 à 22 hres

Débutant le 24 avril

Nos spécialités:

Viande à votre choix pour B.B.Q.,

fondue chinoise et fondue bourguignonne

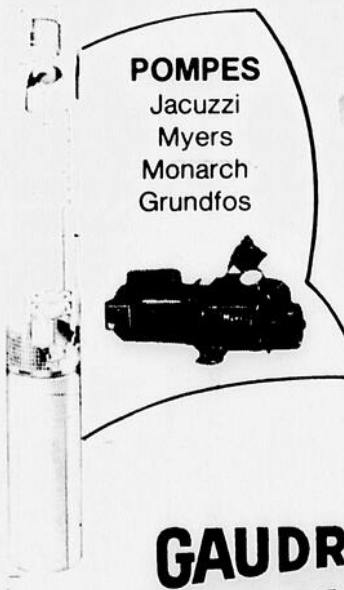
Viande fraîche au comptoir même le dimanche

Epicerie-Boucherie RIVE-SUD Enr.

101 Rivière du Sud, Montmagny 248-0775

LIVRAISON GRATUITE

VENTE - SERVICE - RÉPARATION



POMPES

Jacuzzi

Myers

Monarch

Grundfos

MOTEURS

Weg

Leeson

Doerr

Baldor

Franklin

Etc...

VENTE ET RÉPARATION

Rebobinage 1/8 à 200 forces.

MOTEURS EN STOCK:

1/8 à 200 forces

GÉNÉRATRICES

domestiques et industrielles de 1 à 750 kw

Onan

Stamford

Générac

Leroy Somer

Etc...

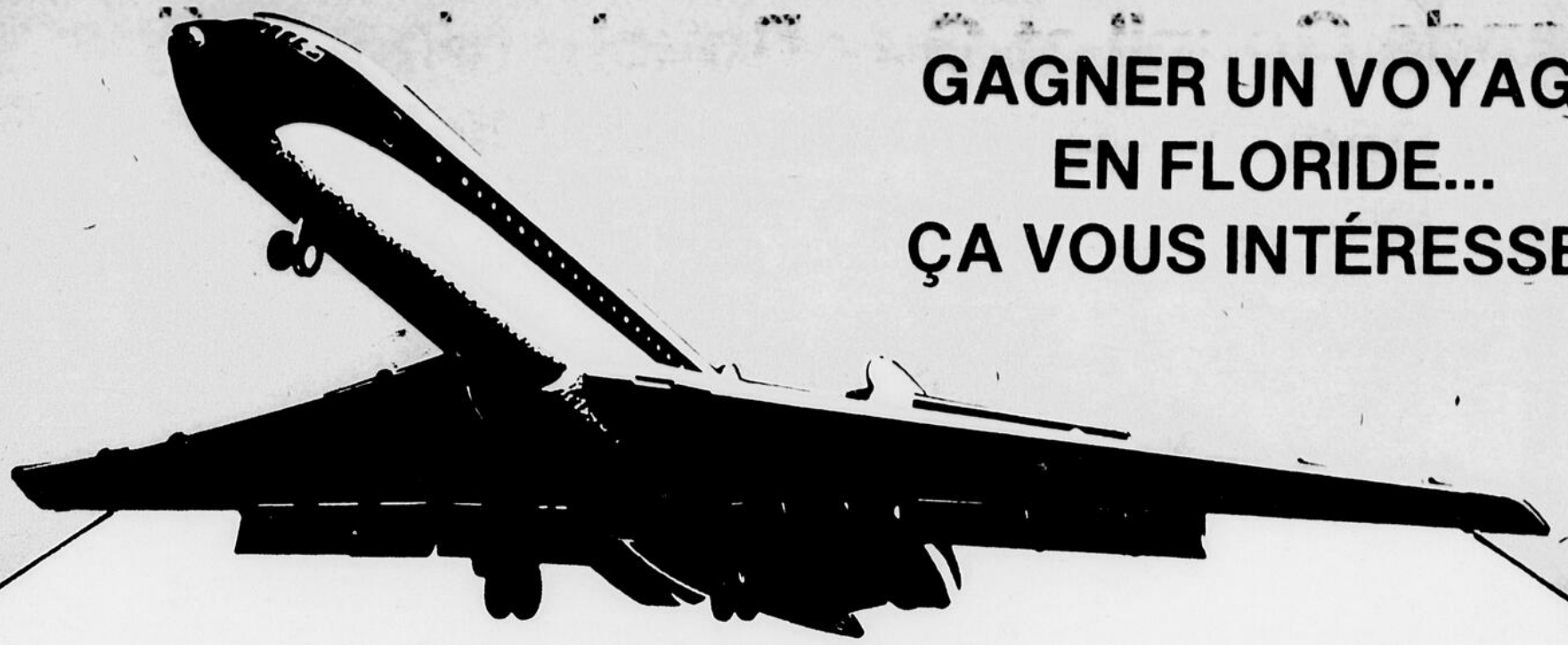
Domestique

Alternateur entrainé par tracteur 15-30-55-80 kw

GAUDREAU ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE LTÉE

L'Islet-sur-Mer

247-3498



GAGNER UN VOYAGE EN FLORIDE... ÇA VOUS INTÉRESSE?

Venez visiter notre Super Expo 1983

à l'aréna de St-Damien pour 4 jours seulement
Les 28, 29, 30 avril et 1er mai de 10 à 21 heures

meubles barnabé

NOS 3 MAGASINS SIGNES M.B.

PLACE 1	PLACE 2	PLACE 3
St-Paul	**St-Vallier**	**St-David**
Cté	Cté	Anciennement
Montmagny	Bellechasse	Ameublement
469-2188	**884-2832**	Beaumont
	248-5684 Ligne directe	**875 Trans-Canada**
	Montmagny	**833-9222**

SERVIMEUBLES **Mises de côté acceptées**

En collaboration avec
Lapointe Automobiles Inc.
Le Relais du Sportif Enr.
Les Distributions André Labrie Inc.
Les Draperies Chantale Enr.
Robert Pinel Inc.
Centre Electronique
Côte-du-Sud Inc.
Philippe Patoine Enr.

Le voyage en Floride est offert en collaboration avec les **EXPOSANTS** et

L'AGENCE DE VOYAGES MONTMAGNY
Galeries Montmagny

A GAGNER:
UN VOYAGE EN FLORIDE
pour deux personnes
et plusieurs autres prix

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec

Surveillez notre publicité de la semaine prochaine

On s'en vient!

Ça va barder!

Venez visiter notre exposition commerciale

Aucune vente ne sera permise en dehors des heures d'affaires normales

Formation des comités à la Chambre de Commerce du Cap

Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce, Industrie et Tourisme de Cap-Saint-Ignace, lors de sa première réunion le 11 avril dernier, a formé les différents comités qui tout au long de l'année se partageront les tâches et les responsabilités.

On trouve ainsi Claudette Painchaud au recrutement, Jean-Guy Richard aux affaires municipales, Joseph-Arthur Gagnon au tourisme et sécurité, Clément Mercier à l'industrie et commerce, Mario Gagné aux loisirs municipaux et enfin Laurent Deladurantaye à la formation des membres et publicité.

Chacun de ces responsables a pour mandat de compléter son comité respectif et d'établir au cours du prochain mois son programme d'action.



Le nouveau Bureau de direction de la Chambre de Commerce, Industrie et Tourisme de Cap Saint Ignace se compose de: 1ère rangée de gauche à droite M. Clément Mercier, 2ième vice-président, Mme Ghyslaine T. Bélanger, Mme Claudette Painchaud, 1ère vice-présidente, MM Yves TRépanier, président, Jos-A. Gagnon, Mario Gagné; 2ième rangée dans le même ordre MM Jean-Guy Richard, Hervé Jean, Laurent Deladurantaye, Serge Painchaud, secrétaire, et Luc Paris. M. Bertrand Bélanger, trésorier, est absent de la photo.

Nouveau sigle

Depuis son assemblée générale annuelle, le 20 mars, la Chambre de Commerce, Industrie et Tourisme utilise un sigle représentatif de son image dynamique. C'est une conception de M. Gilles Gagné, de Cap-Saint-Ignace.

Par ailleurs, à l'assemblée annuelle, le conférencier avait été M. Bernard Dussault, représentant de la Chambre provinciale, qui exposa à son auditoire le fonctionnement de la Chambre de Commerce à chacun des paliers local, régional et provincial.

Première à Ste-Perpétue

Un marchethon commercial

Dans le cadre de ses activités, la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue organise en cette année de 15e anniversaire, un marchethon commercial.

La particularité du marchethon est d'obtenir la participation non financière des commerçants locaux, au financement de la Chambre de Commerce. Car contrairement aux autres marchethons, ce sont les marchands qui marcheront le parcours et se feront commanditer par leurs fournisseurs.

Afin de rendre le marchethon plus agréable et pour lui donner plus d'envergure, la Chambre de Commerce invite tous ses membres non commerçants à y participer également comme marcheurs. Mais eux sont priés de ne pas solliciter les marchands mais plutôt la population en général. Ceci afin d'apporter un soutien massif aux marchands dans leur marche et également un soutien à la cause du marchethon.

Le parcours se fera dans tout le village de Ste-Perpétue, en passant par toutes les places d'affaires des marchands participants. De l'animation et de la publicité seront faites par une unité mobile. Aussi les marchands et les fournisseurs seront identifiés sur des pancartes publicitaires.

Le tout est prévu pour le samedi 14 mai à 1 hre de l'après-midi. Le soir "LA SOIREE DE LA FLEUR DE MAI" clôturera le tout, sous l'agréable musique de l'organiste Michel Courbron.A cette même occasion, la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue en profitera pour dévoiler son nouveau sigle en cette année de 15e anniversaire de fondation.

Donc la chambre de commerce de Ste-Perpétue invite tous les commerçants à y participer à fond avec le plus d'intérêt possible, et demande à la population de soutenir les membres de la Chambre par des commandites si minimes qu'elles soient.

Le comité du marchethon

DENTUROLOGISTE
Armand Genest d.d.
13 des Pionniers
(face au quai)
St-Jean Port-Joli
598-3155

DUO-MAX
MARCEL·LAMBERT INC.
ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
833-5653
CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE
CHOISISSEZ UN SYSTEME PARFAITEMENT APPROPRIE A VOS BESOINS. NE VOUS CONTENTEZ PAS D'ACHETER UNE SUBVENTION.
LE PLUS PERFECTIONNE EN CHAUFFAGE BI-ENERGIE
ESTIMATION GRATUITE

AIR CHAUD
TH-18
AUTOMATIQUE
Pour entrée 100 AMP. — PRIX 1 690$ — SUBVENTIONS 1 450$ — BALANCE 240$
Pour entrée 200 AMP. — PRIX 1 600$ — SUBVENTIONS 1 450$ — BALANCE 150$
LA CONVERSION INTELLIGENTE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE
TH-15
AUTOMATIQUE
Pour entrée de 100 ou 200 AMP — PRIX 1 400$ — SUBVENTIONS 1 350$ — BALANCE 50$
— Nous garantissons:
— les pièces et la main-d'oeuvre 1 an,
— les éléments, 9 ans additionnels (main-d'oeuvre non incluse)

EAU CHAUDE
Maintenant disponible
BI-ÉNERGIE eau chaude
— Installation super rapide.
— Économique, confortable et sécuritaire
— Vraiment séquencé
— Contrôleur de puissance
— Garantie

Jusqu'au 30 avril 1983
C'est à vous d'en profiter!
Financement à 10,9%
sur les modèles importés Colt, Sapporo, D-50 et W-50; Plymouth Horizon et Turisimo, Reliant et tous les camions Dodge
Venez constater pourquoi vous voyez de plus en plus d'autos-collants W. Fortin Auto Inc. dans la région
W. FORTIN AUTOMOBILE Inc.
Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.
78, 9e Rue
Ville de L'Islet
247-3914
Plymouth
Camions Dodge
CHRYSLER

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC FAIT LE POINT

Lancé en octobre 1982, le Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, a déjà connu un succès retentissant.

En quelques mois seulement, Hydro-Québec a reçu plus de 20 000 demandes de subventions et, au début de mars, on estimait que 10 000 installations de bi-énergie étaient déjà réalisées.

Rappelons que le programme doit se terminer le 31 décembre 1984, mais qu'Hydro-Québec se réserve le droit de n'accepter que les 100 000 premières demandes de subventions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme peut donner accès à deux subventions: celle d'Hydro-Québec, non imposable, qui s'élève jusqu'à 650 $ d'ici la fin de 1983 (nous y reviendrons plus loin) et celle du Programme canadien de remplacement du pétrole, imposable, et qui représente 50 % des frais de conversion, jusqu'à concurrence de 800 $.

Pour bénéficier de la subvention offerte par Hydro-Québec, il faut respecter un certain nombre de conditions que nous énumérons brièvement ci-dessous:

1. Pour le moment, seules les habitations individuelles de type unifamilial sont admissibles.
2. Le système de chauffage principal doit être actuellement alimenté par une source d'énergie autre que l'électricité, à l'exception du gaz naturel.
3. L'installation de chauffage déjà en place doit être convertie à la bi-énergie par l'addition d'un système de chauffage électrique: éléments électriques insérés dans la chambre d'air chaud, générateur de chaleur à air pulsé, pompe à chaleur, plinthes, etc.
4. Le système de chauffage à combustion actuel doit être en mesure de fonctionner de façon satisfaisante pendant au moins cinq ans encore. Dans certains cas, une vérification s'impose et une attestation de vie résiduelle doit être délivrée par un maître mécanicien en tuyauterie.
5. La mise en marche automatique de l'un ou l'autre système de chauffage doit être commandée, soit par une «sonde-thermostat» extérieure scellée, soit par un thermostat relié à une sonde (bulbe) extérieure et également scellée de façon qu'on ne puisse en modifier le point de consigne.

Ce point de consigne (– 12° ou – 15°C) est établi en fonction de la zone climatique dans laquelle se trouve l'habitation.

Même si, dans la plupart des cas, l'installation de chauffage bi-énergie n'entraîne pas le remplacement du branchement électrique (communément appelé «entrée»), le consommateur doit toujours s'assurer que la puissance de l'alimentation principale est suffisante pour assurer le fonctionnement approprié du chauffage électrique quand la température extérieure baisse jusqu'au point de consigne prévu.

À ce sujet, nous recommandons au consommateur d'obtenir l'avis d'un maître électricien et, si des travaux sont prévus, de demander à voir le permis que ce dernier doit obtenir de la Direction de l'inspection des installations électriques.

Lorsqu'il est nécessaire de mettre en place un nouveau branchement, il est avantageux que sa capacité puisse répondre à 100 % des besoins de chauffage de l'habitation.

6. Le consommateur doit faire exécuter, moyennant des frais de 25 $, une analyse énergétique de son habitation selon les modalités prévues par le programme ENERGAIN QUÉBEC. Cette analyse peut être faite avant ou après la conversion et il n'y a pas obligation de faire réaliser les travaux rentables recommandés dans le cadre du programme ENERGAIN QUÉBEC.
7. L'installation de chauffage bi-énergie doit comporter un mécanisme de contrôle qui permettrait éventuellement de la télécommander. Quand Hydro-Québec proposera à ses abonnés, moyennant un tarif avantageux, d'accepter la télécommande de leur système électrique de chauffage, celui-ci devra être assez puissant pour compenser en tout temps les déperditions de chaleur de leur habitation. Le consommateur doit donc s'assurer dès maintenant que l'installation de chauffage électrique mise en place dans le cadre du programme bi-énergie réponde à ce critère, s'il désire profiter de ce tarif.

DATES À RETENIR

1. Une installation de chauffage bi-énergie dans une habitation individuelle de type unifamilial doit être réalisée entre le 8 octobre 1982 et le 31 décembre 1983 pour donner droit à une subvention maximale de 650 $. Une installation faite au cours de l'année 1984 permettra de réclamer un montant fixe de 500 $.
2. La demande de subvention, dûment remplie sur un formulaire prévu à cette fin, doit parvenir à Hydro-Québec avant le 1er avril 1984 pour la subvention de 650 $ et, avant le 1er avril 1985, pour le montant fixe de 500 $.

HYDRO-QUÉBEC NE FAIT PAS L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

Il peut être opportun de rappeler qu'Hydro-Québec propose et administre le programme de subventions pour le chauffage bi-énergie, mais qu'elle ne supervise ni n'exécute les travaux d'installation chez le consommateur.

La législation québécoise réserve en effet ce champ d'activité aux membres de la Corporation des maîtres électriciens. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser pour faire vérifier la puissance du branchement électrique, pour établir s'il y a lieu d'en faire le remplacement et pour exécuter tous les travaux touchant l'équipement électrique de l'installation.

D'autre part, Hydro-Québec n'a signé aucune entente avec quelque entreprise que ce soit ni confié aucun mandat de réaliser les travaux d'installation du système bi-énergie.

Elle invite donc le consommateur à se renseigner, au besoin, auprès des diverses corporations professionnelles régissant l'activité de leurs membres.

D'AUTRES MESURES DE PRÉCAUTION

Nous croyons également utile de reproduire ci-dessous des extraits du communiqué que l'Office de protection du consommateur a diffusé le 10 février. Dans les circonstances actuelles, ce texte apporte des précisions importantes.

«Les commerçants qui sollicitent les consommateurs en vue d'obtenir leur adhésion au Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, programme administré par Hydro-Québec, sont assujettis à la Loi sur la protection du consommateur, et plus particulièrement aux dispositions relatives à la vente itinérante, cela signifie notamment que ces commerçants doivent détenir le permis de vente itinérante obligatoire en vertu de la Loi sur la protection du consommateur et passer des contrats conformes à cette Loi.»

«Rappelons que le permis de l'OPC, sans être une garantie de la bonne qualité des services offerts par le commerçant, indique que ce dernier a déposé un cautionnement pour garantir qu'il observe la Loi sur la protection du consommateur. Dans leur propre intérêt, les consommateurs devraient donc vérifier si le commerçant avec lequel ils s'apprêtent à transiger dans le cadre du programme administré par Hydro-Québec possède bien son permis de vente itinérante. Rappelons également qu'un contrat de vente itinérante est annulable dans les 10 jours qui suivent celui où le consommateur est entré en possession d'une copie signée du contrat.»

Enfin, le consommateur devrait toujours s'assurer que les appareils électriques installés chez lui, portent le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

HYDRO-QUÉBEC RAPPELLE AUX CONSOMMATEURS QUE:

- **Toute installation électrique doit être faite par un maître électricien**
- **Les appareils et systèmes électriques doivent porter le sceau de l'ACNOR**
- **Les commerçants itinérants qui offrent d'installer le chauffage bi-énergie, sont soumis à la Loi sur la protection du consommateur**

BI-ÉNERGIE

NOTE DE LA RÉDACTION

On peut se procurer dans les bureaux du service de la Clientèle d'Hydro-Québec un dépliant intitulé «Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations». On y trouvera également un imprimé intitulé «Vous chauffez encore au mazout?», qui décrit les particularités du Programme canadien de remplacement du pétrole.

Site régional d'enfouissement de l'Anse-à-Gilles

Tout n'est pas défini

Par Diane Gendron

Normalement, le site d'enfouissement sanitaire de l'Anse-à-Gilles devrait commencer ses opérations au 1er juillet 1983. Si bien des difficultés ont été aplanies au fil des négociations, la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles n'a pas pour autant élucidé toutes les questions.

D'importantes décisions sont à venir, notamment sur le plan du mode d'opération soit en régie ou par entente contractuelle avec l'entreprise privée.

Le type de financement n'est pas non plus clarifié. Imposera-t-on aux municipalités un tarif per capita ou préférera-t-on opter pour un coût à la pesée? Ce sont autant d'interrogations qui subsistent actuellement dans le dossier. Quant au nombre potentiel de municipalités clientes, il sera de sept. On sait par ailleurs que huit municipalités font partie de la Régie.

En passant, mentionnons que quelques municipalités parmi les clientes possibles, hésitent entre deux alternatives étant donné leur situation le plus souvent frontalière. C'est le cas de St-François, de Ste-Louise et de St-Roch qui fléchiront du côté le plus avantageux pour elles.

Sur le plan de l'aménagement physique du terrain d'enfouissement, tout n'est pas complété. Parmi la gamme des travaux à venir citons le creusage de l'étang d'oxydation, la construction de la clôture, le parachèvement des chemins d'accès et la construction du garage servant principalement à entreposer la machinerie. L'automne dernier, rappelle M. Jean-Marc Gagnon, secrétaire de la Régie, on avait procédé à la construction des chemins et au creusage des fossés de drainage.

On constate donc que plein de choses restent à faire avant que n'ouvre le site régional d'enfouissement sanitaire. Le délai était toujours fixé au 1er juillet jusqu'à nouvel ordre. Et puis après, viendra la période de rôdage propice aux ajustements et aux réajustements. Bref, tout n'est pas conclu dans ce dossier.

Adieu Marie-Rose

Les paroissiens de Ste-Félicité de L'Islet déplorent la perte de Mme Marie-Rose Fortin épouse de feu M. Louis Bélanger, le 26 février dernier à l'Hôtel Dieu de Lévis. La cérémonie funéraire s'est déroulée le 1er mars en l'église paroissiale.

Elle laisse pour pleurer sa perte son fils et sa belle-fille M. Mme Normand Bélanger (Lise Godbout) sa mère Mme Alfred-Arsène Fortin, ses frères et soeurs M. Mme Yvon Bourgault (Yvonne), Mme Armand Caron (Delphine) M. Mme Amédée Fortin (Alice Danneau) M. Mme Adorilda Tremblay (Marie-Blanche), M. Mme Bertrand Gagnon (Thérèse), M. Mme René Girard (Desneiges), M. Mme Julien Fortin (Jocelyne Cloutier) M. Mme Jean-Paul Fortin (Nicole Bissonnette) M. Mme Jean-Guy Matteau (Céline) M. André Fortin, ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces et des amis venus sympathiser avec la famille et témoigner leur attachement pour la vie très remplie de cette mère de famille humble et consciencieuse.

Elle faisait partie des Dames Chrétiennes de l'Age d'Or, du Cercle des Fermières, et du Mouvement de prières, Apôtre du bien, par son exemple.

Nous lui souhaitons le bonheur qu'elle s'est mérité et à tous ceux qu'elle laisse dans le deuil nos plus sincères condoléances.

Annette Fortin





C'est petit mais rempli
Tout pour les petits animaux

GAM'ANIMALERIE
(PET SHOP)
123 St-Jean Baptiste est, Montmagny
248-3766

VENTE
célébration du
PRINTEMPS
jusqu'au 30 avril

SPÉCIAUX SOLEIL prestige

RÉDUCTIONS JUSQU'À
50%
SUR TOUS
LES MEUBLES
EN MAGASIN

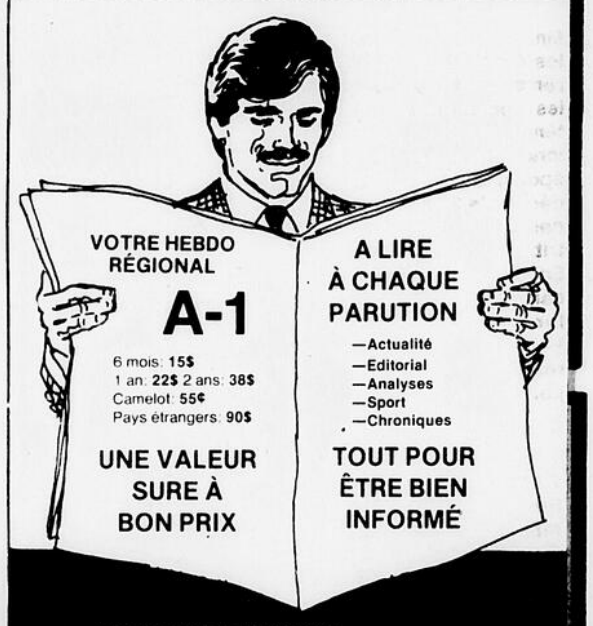
SPÉCIAUX SOLEIL prestige

—MATELAS ET SOMMIERS
—ÉLECTRO-MÉNAGERS GE
—MICRO-ONDES Panasonic
—TOUTE LA LIGNE Panasonic
—RADIOS-T.V.-VIDÉOS
—SYSTÈMES DE SON Technics
—LAVE-VAISSELLE KitchenAid.

Notre SERVICE APRÈS VENTE une TRADITION

prestige René Samson Inc.
80 Boul. Taché ouest,
Montmagny 248-0210

—Plan mise de côté
—Financement sur place
—Entreposage gratuit



ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

DÉCOUPEZ

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER pour une période de .....
Nom .....
Adresse .....
..... C.P. .....
Ci-inclus $.....en paiement pour cet abonnement
Prévoir un délai de 3 semaines avant livraison

Retourner à:
LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD
C.P. 430, Montmagny G5V 3S7

Montmagny Nord: Gaby Fortin 248-2501
Montmagny-Sud, Bellechasse, L'Islet-Sud: Marthe Boivin 248-0500
St-Pamphile: Louisette Richard 356-3571
St-Roch-des-Aulnaies: Alfred Caron 354-2382
St-Cyrille: Gemma St-Hilaire 247-5656
La Pocatière: Lisette Lévesque 856-2973
St-Pacôme: Mme Placide Lavoie 852-2000
St-Philippe: Mme Réal Barbeau 498-2610
St-Pascal: Huguette Dancause 492-3307

Remerciements de sympathie

NORMAND (Marie-Paule)
M. Germain Normand, ses enfants et les familles Normand et Boulanger remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Dame Marie-Paule Boulanger Normand survenu le 5 avril 1983 à L'Islet-sur-Mer. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

SIMONEAU (Yvonne)
Monsieur Gérard Simoneau et la famille, remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Yvonne Simoneau, par des offrandes de messes, des bouquets spirituels, des tributs floraux, ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

M. Maxime Wilbrod Sylvestre et les autres membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Georges Sylvestre de Montmagny, soit par des offrandes de messes, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire u par leur présence lors des funérailles le 24 décembre 82 en l'église de St-Mathieu de Montmagny.

Mme Gustave Martineau et les membres de sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont témoignés leur sympathie lors du décès de son époux, Gustave Martineau décédé le 24 mars, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, dons à la Société canadienne du cancer ou leur présence lors des funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

---

7 avril 1983, Cap-Saint-Ignace.
Mme Blanche Richard Daigle et la famille Daigle remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Henri Daigle surveni le 30 mars dernier soit par offrandes de messes, fleurs, visite au salon et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.
Merci.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

Cour Supérieure

NO.: 300-04-000020-814

Ginette Boucher
VS
Claude Laferrière

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 11 heures de l'avant-midi le 3ième jour de mai 1983, 2e Rang, a/s de M. M. Boucher, à St-Paul, Cté de Montmagny.
Les dits biens consistent en: 1 automobile de marque Dodge Monaco 1975.
Le tout suivant la loi.
Montmagny le 18 avril 1983
Pierre-Paul Roy
Huissier

Je donne une heure

Le Centre de Bénévolat de Montmagny vous invite "à donner une heure" durant la Semaine du Bénévolat qui se déroulera du 24 au 30 avril 1983. Notre devise à l'échelle locale sera "JE DONNE UNE HEURE".

A l'intérieur de chaque groupe situé sur le territoire du C.E.C.B., des activités sont prévues et chacun fêtera la Semaine du Bénévolat à sa façon; de son côté, le C.E.C.B. organisera des activités locales et participera à des événements régionaux.

Tout d'abord, il y aura la proclamation officielle de la Semaine du Bénévolat par le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier.

Il y aura également distribution de posters dans les endroits publics; pour ceux et celles qui voudront obtenir un souvenir de la Semaine du Bénévolat 1983, notre macaron "Je donne une heure" sera en vente pendant toute la semaine auprès du personnel du C.E.C.B. au bas prix de 1,00$ l'unité pour le public en général. N'oubliez pas de vous le procurer!

Le mardi, 26 avril, le C.E.C.B. participera au colloque de la Semaine du Bénévolat qui aura lieu à Québec, au Patro Roc-Amadour. Plusieurs groupes bénévoles de la région y participeront également.

Pour bien clôturer la Semaine du Bénévolat, le C.E.C.B. vous invitera à son Souper des Bénévoles, le 29 avril, au Centre Sportif Le Bûcheron.

Murielle H. Cormier
Agent de promotion
au C.E.C.B.

Avis de décès

Le 11 avril 1983, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédé M. Benoit Moreau. Il laisse dans le deuil son épouse Gilberte Gaudreau Moreau, son fils Guylain, son frère Camil de Val Alain, ses soeurs Irène Pelletier, Elizabeth (Roland) Marois, Rosanne (Noel) Bouchard, Gaspé, Thérèse Moreau, Montréal. Ses belles-soeurs Yvette Joseph Moreau, Cécile Onésime Moreau, Denise Arthur Moreau. Sa belle-mère Mme Cécile Drapeau. Ses belles-soeurs Mme Marie-Paule (Patrick) Coulombe, Thérèse Gaudreau, Colette (Lionel Langlois), Gisèle (Pierre) Valières Montréal, Marie-Ange (Roland) Gaudreau, nombreux neveux et nièces.

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier.
S.P.

CANDIDAT(S) (ES) DEMANDE(S) (ES)

POUR LE SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN

Le Service d'incendie en commun de Ville La Pocatière, Sainte-Anne-de-La-Pocatière et Saint-Onésime recherche des candidats(es) pour la fonction de pompier

Les qualifications exigées sont les suivantes:

-Demeurer dans une des trois municipalités du service en commun
-Agé(e) entre 18 et 30 ans
-Bonne santé
-Permis de conduire exigé

Toute personne intéressée doit se procurer un formulaire d'embauche au poste de police, au 402 9ième Rue, La Pocatière

GARÇONS OU FILLES

Message important

Le Peuple-Courrier met présentement sur pied une équipe complète de camelots pour desservir la ville de Montmagny.

Tu es sérieux(se) et ambitieux(se), tu as plus de 12 ans...

Tu veux travailler quelques heures par semaine...

Fais-nous parvenir tes: nom, adresse, numéro de téléphone, le plus tôt possible à:

Journal Le Peuple-Courrier
C.P. 430,
1 place de l'Eglise,
Montmagny,
G5V 3S7

Offres d'emplois

Les emplois annoncés sont offerts également aux hommes et aux femmes

—Représentant(e)s en produits naturels demandé(e)s pour faire vente dans chacune de leur localité;
—Représentant en système Bi-Energie, connaissance en électricité serait un atout. Bonne commission.
—Représentant en isolation de Montmagny à La Pocatière;
—Représentant d'assurances pour différentes compagnies;
—Recherchons représent(e)s pour mettre sur pied un réseau d'environ 20 points de vente de vers de terre pour la pêche et également faire la distribution d'engrais pour jardins et pelouses plus plantes et plants de maison. Comtés Montmagny et L'Islet - auto requise mais aucun investissement pour le matériel.
Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter à 115 Ave de la Gare, Montmagny, P.Q. G5V 272 A: 248-1102.

La Banque régionale d'emploi est en opération. Il s'agit d'emplois en pénurie à travers le Québec, dans différents métiers spécialisés.

—1 poste d'évaluateur d'immeubles. Doit posséder Bac en administration et 1 an d'expérience pour Val d'Or.
—Plusieurs postes de directeurs et administrateurs pour différentes régions.
—Comptable agréé, possédant 3 ans d'expérience, pour Victoriaville
—Ingénieur civil avec 3 ans d'expérience, pour Victoriaville
—Plusieurs postes de technicien spécialiste en génie: électronique, chimique, civil, métallurgique, instrumentation et contrôle, mécanique pour différents endroits.
—Analyste et programmeur en informatique pour Sherbrooke et Val d'Or.
—Travailleur social pour Gaspé
—Instructeur de conduite auto 2 postes, pour Hull et Chandler ayant entre 1 et 3 ans d'expérience.
—3 postes d'infirmières pour La Sarre et Chibougamau temps partiel, un peu d'expérience; 1 poste temps plein pour Joutel, avec 3 ans d'expérience.
—3 postes d'hygiéniste dentaire pour Cap aux Meules, Gatineau et Hauterive. On demande le DEC et de 0 à 2 ans d'expérience.
—Plusieurs postes de vendeurs et représentants à %.
—Coiffeur pour homme possédant carte A pour prendre charge d'un salon à Tracy.
—Coiffeur pour dame, possédant cours pour Chibougamau.
—Contremaître de planeurs - 12 ans de scolarité et 3 ans d'expérience pour Val d'Or.
—Couturière 3 postes pour Montréal doivent posséder entre 1 et 5 ans d'expérience.
—Conducteurs de presse offset, 4 ans d'expérience pour Sherbrooke et 2 ans d'expérience pour West Brome.

Si vous êtes mobiles et intéressés par les offres, vous devez vous présenter au Centre d'Emploi du Canada pour consulter le Centre d'Information sur l'emploi.

Les étudiants de niveau C.E.G.E.P. et Université de la région Montmagny-L'Islet sont priés de s'inscrire au Centre d'Emploi du Canada pour Etudiants 115, Ave de la Gare, Montmagny, P.Q. G5V 2T2 Tél.: 248-1102.

CONSEIL DE PRESSE DU QUEBEC

REPRESENTANT(E) DU PUBLIC

Le Conseil de presse du Québec recherche deux personnes bénévoles pour représenter le public à son conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Le Conseil de presse est un organisme privé, sans but lucratif, dont l'objectif principal est de défendre le droit du public à l'information.

Si vous êtes intéressé(e) par les problèmes de l'information et par l'action du Conseil, vous êtes prié(e) de soumettre votre candidature au Secrétaire général du Conseil avant le 31 mai 1983.

CONSEIL DE PRESSE DU QUEBEC
55 1/2, rue Saint-Louis
QUEBEC
G1R 3Z2
(418) 692-3008

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE L'ISLET

ERRATUM

Dans l'avis public paru dans ce journal du mercredi le 6 avril 1983, nous avons lu "Donné à Ville de L'Islet, ce sixième jour de mars" "aurions dû lire ce sixième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-trois".

Jean-Marc Gagnon,
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
GREFFE DE LA PAIX
NO: 505-27-4591-823

LA REINE
Partie demanderesse
VS
M. JEAN-PIERRE CHASSE
Partie défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'exécution seront vendus en Justice en vertu dudit bref le 3ième jour de Mai 1983 à 11.00 heures situé à Rang des Pelletiers à St-Pamphile cté de L'Islet district de Montmagny.
Lesdits biens et effets consistent en Une automobile marque Chevrolet Belair 1973
Une télévision marque Fleetwood
Le tout sera vendu suivant la Loi.
Montmagny le 19 avril 1983
Richard Langlois
Huissier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

Cour Supérieure

NO.: 300-12-000215-77
GEMMA NICOLE
Partie demanderesse
VS
MAURICE JONCAS
Partie défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que le bien meuble et effet du défendeur saisie en cette cause en vertu d'un bref d'exécution sera vendu en justice en vertu dudit bref le 3ième jour de Mai 1983 à 12.00 heures au 284 Rang 9 à Tourville cté de L'Islet district de Montmagny.
Ledit bien et effet consiste en une automobile marque Mercury Marquis 1975.
Le tout sera vendu suivant la Loi.
Montmagny le 19 avril 1983
Richard Langlois
Huissier

Ville de Montmagny
134 rue de St-Jean Baptiste, Montmagny, QC G5V 1B6 (418) 248-3361

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MONTMAGNY

DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Montmagny demande des soumissions pour la fourniture de matériaux de remblai et de pavage.

Les bordereaux de matériel sont disponibles au bureau du Directeur des Travaux Publics et les soumissions devront être expédiées sous enveloppe cachetée et scellée et portant la mention: "Soumission pour matériaux" à l'Hôtel de Ville, au plus tard le 4 mai 1983 à 02h00 de l'après-midi (14h00) pour y être ouvertes à la salle de comité de l'Hôtel de Ville.

La Ville de Montmagny ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

La Ville de Montmagny
Jacques Pelletier, greffier

MONTMAGNY
FIERI FACIAS DE TERRIS
CANADA — PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE QUEBEC
NO.: 200-05-001811-822
300-18-000203-832

CHARLES-E. PELLETIER, comptable, ès-qualité d'exécuteur testamentaire et de fiduciaire à la succession de feu Paul-Omer Blais - et - NOELLA BLAIS, tant personnellement qu'ès qualité d'exécutrice testamentaire et fiduciaire à la succession de feu Paul-Omer Blais, demanderesse, contre YVAN BRUNEAU, hôtelier, domicilié et résidant à Saint-Paul, comté de Montmagny, défendeur.

"Un emplacement sis et situé en le village de Saint-Paul, comté de Montmagny, mesurant environ quarante-neuf pieds (49 pi.) en largeur du nord-est au sud-ouest, soit la largeur qu'il y a entre le lot 13-B-2 au nord-est et la rue publique conduisant au Centre de Loisirs au sud-ouest, par une profondeur de cent quatre-vingt pieds (180 pi) mesurée du sud-est au nord-ouest, plus ou moins, mesures anglaises, pris à même le lot connu et désigné sous le numéro treize-B (ptie 13-B) du Troisième Rang sud-ouest (rg 111 s.o.) du cadastre officiel du canton de Montminy, avec l'hôtel-résidence dessus construit, circonstances et dépendances, et borné comme suit: au sud-est au chemin public ou chemin Taché, au sud-ouest à la rue conduisant au Centre de Loisirs, au nord-ouest à une partie non subdivisée du lot treize-B susdit appartenant à madame veuve Maurice Cloutier, née Alexina Jean, et au nord-est au lot numéro 13-B-2 appartenant à madame veuve Maurice Cloutier, née Alexina Jean".

La mise à prix est fixée à 9 500,00$ suivant ordonnance de la Cour, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, au 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le LUNDI, DEUXIEME jour de MAI 1983, à DIX heures.
Le shérif adjoint
Gemma Nicole
Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 18 avril 1983

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES
Maximum: (15 mots)

Une insertion	4,00$
Paiement d'avance	3,50$
Répétition sans changement, rabais de	0,50$
Chaque mot additionnel	0,05$
Caractère gras (en sus)	2,50$

A VENDRE

BOEUF CHAROLAIS pour congélateur et au détail 248-0775.
6-10-JNO

TOILE DE JEEP CJ-7, couleur tan. A l'état neuf, avec supports. 248-8320.
6-4-3fs

TAPIS 20' X 12' couleur tweed vieille or, très propre. SET DE CUISINE Chromé presque à l'état de neuf. Ancien set de chambre en bois, 5 morceaux. 248-2699.
6-4-3fs

CHALET sur le bord de la Rivière de la Perdrix, à Cap-Saint-Ignace. Petit paradis terrestre. Grand chalet de 24' X 40' avec (3) chambres. Installation électrique neuve, chauffage électrique et au bois, foyer, air climatisé, tout meublé. Eau courante, toilette intérieure, Installé sur grand terrain de 80' X 100'. Comprenant un cabanon. Pour informations téléphoner à 248-1916 soir 248-0144 jour.
6-4-3fs

4 pneus radiaux d'été P155/80 R13 de Dodge Omni et Horizon ou autres. Prix à discuter. 248-6020.
PR-1

4 PNEUS d'été et 3 roues de pick-up Ford, grandeurs G-78-15. Prix raisonnable. 469-2274.
PR-1

Tondeuse, harnais usagé, hache, crochet à pitoune, chaîne, antiquité, etc... etc... 469-2476.
PR-1

KAWA 440 LTD 1982, 1 800$. Mario. 884-3887 243-3264.
PR-1

VENTURA 1974, 6 cylindres. A vendre. Propre. 850$. Tél. 248-3854.
PR-1

CHASSIS à vendre. En très bon ordre. Prix à discuter. 248-0584.
PR-1

PISCINE hors terre 15 X 26, avec patio, tapis bordé rouge vin, fini velours 9 X 12, 2 fauteuils. Prix aubaine. 248-0501.
PR-1

SACOCHE POUR MOTO 35$. VESTE DE CUIR. FOYER Franklin, SCIE McCullock, 1 révolver à plomb. 359-2595.
20-4-1F

CHIEN DANOIS, prix raisonnable. Demandez Pierre. 247-5840.
20-4-1F

BUICK LE SABRE 1975, 4 portes, moteur seulement 30 000 milles. Tél. après 5 hres 248-2825.
20-4-1F

2 PNEUS MICHELIN 15 pouces, avec roues $25.00 chacun. 259-7070.
20-4-1F

CHIEN CANICHE à vendre, couleur beige, yeux verts. Bas prix. 248-6904.
20-4-1F

Arc "Bear" Whitetail Hunter. A l'état de neuf, avec mire et carquois pouvant contenir 8 fleches (extension 29 pouces, tension ajustable de 45 à 55 livres). Sur l'heure des repas 248-6136.
20-4-2fs

MAISON à vendre, village de Notre-Dame du Rosaire. Comprenant garage et hangar. 248-8219 après 5 hres.
20-4-1F

CHEVELLE 1971, 6 automatique, très propre, moteur très bonne condition. Cause vente: 4 portes. 598-9292.
20-4-1F

BASSINETTE avec matelas. 248-7236.
20-4-1F

TONDEUSE électrique à prix raisonnable. 248-3813.
20-4-1F

Chalet situé sur la route 132, à 4 milles du Centre Ville de Montmagny, du côté du fleuve. Avec 30 000 pieds carrés de terrain, boisé, chauffage électrique, foyer Franklin, pouvant être utilisé hiver comme été. 248-2802.
6-4-3fs

MAISON CANADIENNE à Cap-Saint-Ignace 648 Bellavance, avec plaque et four encastré, lave-vaisselle, sous-sol demi-fini. Tentures artisanales. 248-1705.
6-4-4fs

MAISONS MOBILES usagées, dans toutes les grandeurs, pouvant servir comme, chalets d'été ou résidences. G. Vachon. 244-3694.
6-4-4fs

OLDSMOBILE Sedan 1973, avec moteur 350, 77 000 milles, avec 6 pneus Michelin. 247-5146.
6-4-JNO

CASSE-CROUTE neuf, semi-équipé. 359-2663.
13-4-3F

ROULOTTE APPALACHE 1976, 23 1/2 pieds, toute équipée, De Luxe. 259-2296.
20-4-1F

4 PIECES 5 po X 8 po X 30 pieds de long. 90$. Tél.: 469-3067.
20-4-1F

CAMION GMC 1950, 300$. Tél.: 248-2008.
20-4-1F

MAISON MOBILE Beauce-Bélair 1978, 14 X 70 pieds, avec foyer, non-meublée. Tél.: 354-2243 après 17h30.
20-4-1F

PORTES ET FENETRES usagées de grandeurs différentes. Fournaise annexe à l'huile et reservoir 250 gallons. 248-4530.
20-4-1F

Armoire blanche en métal, 4 chaises métail et vynille, blanches. Berceuse chromée, petit poêle électrique, 1 rond, bateaux décoratifs muraux, tabouret en cuir noir. Sac à dos avec support. Barrière pour bébé. 247-5762.
20-4-1F

MAISON à 4 revenus, très rentable. Prix très réduit. 248-6891.
20-4-1F

RESTAURANT Centre-Ville, très rentable. Toute offre raisonnable acceptée. Cause: Autre commerce. 248-2169.
20-4-1F

PONTIAC PHOENIX 1980, 2 portes, 4 cylindres, manuel, 48 000 KM. 248-5554.
20-4-1F

PROPRIETE A VENDRE, situé au 511 de l'Eglise, St-Jean Port-Joli, zone commerciale, résidence et annexe pouvant servir à un commerce, très grand terrain. Tél. 598-3026.
9-2-JNO

MAISON-MOBILE 1976, 14 X 70 pi., terrain 100 X 90 pi. à Cap-Saint-Ignace. Prix à discuter. 246-5031.
20-4-1F

1 TABLE en métal, pliante, 1 stéréo-meuble, 1 radio portatif. Plusieurs boîtes de linge pour dame. A prix de débarras. 248-3807.
20-4-1F

AKAI Speakers 3 voies, 60 watts, 12 pouces. AM-FM Radio d'auto 4 tracks, Aqualiseur 50 watts H.P. 30 watts. Discutable. Lit pliant 69" X 30". 248-3826.
20-4-1F

CAFETIERE Philips 8 tasses, en acier Inoxydable. Hotte de cuisine Nutone 2 vitesses, grille pain four CGE. 248-1481.
20-4-1F

MOTO HONDA 750cc, 4 cylindres. 1976, 900$. 248-2008.
20-4-2fs

ROULOTTE DAUPHINE L'Islet 29 pieds, stores vénitiens dans toutes les fenêtres, Camping des Erables. Aussi remise. 248-6949.
20-4-2fs

MOTOCROSS Honda CR-250 avec pièces, en bon état. 246-3123 ou le soir 248-7938.
20-4-2fs

Achetez directement du fabricant. TRAILER tandem à bois, fendeur à bois. Remorque d'auto tout genre. Table de pique-nique, poêle à bois. Centre de Soudure Enr. Cap-Saint-Ignace. 246-3202.
20-4-2fs

FORD FAIRMONT 1981, 38 000 KM, comme neuf. Prix à discuter. 1 pneu P205-70 R14, radial, 2 Goodyear radial F R 78-14 usagés. 598-9505.
20-4-2fs

EQUIPEMENT DE GOLF gaucher, marque Top Flite, 8 bâtons, 3 bois, sac de luxe. A prix raisonnable. 248-8137.
20-4-2fs

CHEVRES et BREBIS à vendre, 1240 Rang St-Alfred, St-Philémon.
20-4-2fs

XEROX 660. Deux photocopieurs disponibles. L'un pour vente avec contrat de service résiliable. L'autre pour cession de contrat à location mensuelle (65.00) avec option d'achat (échéance 1 an). Cause: achat Xerox à plus fort tirage. 248-1115.
20-4-2fs

MAISON à vendre. Cause départ. 248-3438.
20-4-2fs

TRACTEUR 2130 John Deere HI-Lo avec cabine. Rouleau à terre 12 pi, 3 sections. Convoyeur à foin, séchoir à foin, herses à ressort 12 pi. et plus. Herses à disques 28-32-36-40 roulettes etc. Génératrice 15 000 watts. Hache paille moteur 7 1/2 forces. Laveuse à 1000 L.B.S. de pressions Chopper Gell et Hew-Holland No. 38. Faucheuses conditionneuses New-Holland 469. Wagon de ferme 4 et 6 roues. Voitures à lance-balles 20 et 24 pieds. Les côtés seulement si désiré. Moissonneuse batteuse 525 Oliver. 7 300 White etc. Les Equipements J.L. Thibault Inc. Cap-Saint-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: 418-246-3707.
20-4-2fs

PRESSE A FOIN Oliver 520 en bonne condition. Aussi traineau et fourche à foin. 598-9324.
20-4-2fs

4 PNEUS de marque Goodyear Eagle G.T. P 175-70-R-13. Flanc noir, état neuf. Prix à discuter. 598-6375.
20-4-2fs

BARATTE à beurre en bonne condition, de grandeur régulière. Prix à discuter. S'adresser à Tél.: 259-2529.
20-4-2fs

CHIOTS St-Bernard. Prix à discuter. 359-2526.
20-4-2fs

MOTO YAMAHA 1100 CC, 1980, 14 000 KM. Très propre. 248-3310.
20-4-2fs

4 PNEUS D'ETE 155-SR-12, 25$ chaque. Bombardier Olympic 640, chenille de 15 pouces. Propre. 300$. 246-5731.
20-4-2fs

Magnifique résidence très luxueuse 9 1/2 pièces, en plus chambre de lavage, chambre de bain luxueuse, lavabo dans 3 chambres à coucher, foyer intérieur et extérieur, patio et garage avec porte électronique. Revenus dans une partie du sous-sol (2 400$ par année). Aucune offre raisonnable refusée. Dans le centre du village de Cap-Saint-Ignace. 246-5866. 246-5641.
19-1-JNO

TERRAIN environ 100' X 125' Vue sur le fleuve. 248-5511 ou 248-7132.
2-3-JNO

BUICK APOLLO 1973, moteur 350 p.c. 96 000 milles. Prix à discuter. 248-2419.
13-4-2fs

PLANCHE A VOILE de marque Rex en très bonne condition. 248-6015.
13-4-2fs

TENTE ROULOTTE Bellevue de Luxe, 1974, 6 places, toute équipée avec 2 bombonnes au propane. 356-3712.
13-4-2fs

CHEVROLET 1 tonne, propre, 1968, moteur reconditionné, boîte neuve 6 X 12 pieds avec Deck pour transport d'animaux ou autre. 243-3174.
13-4-2fs

4 fauteuils de salon plus table, 1 ensemble de vivoir avec accessoires. tables, lampes, etc... Prix à discuter 248-1692.
20-4-2fs

TRACTEUR INTERNATIONAL modèle B-275, 3 000 heures de travail. Prix 3 000$. Mécanique et propreté excellente. 248-5694.
20-4-2fs

MOBILIER DE CUISINE dessus vitré. Chaises capitaines en velours, pattes chromées. Automobile Chrysler Cordoba 1976. Prix à discuter. 259-2565.
30-3-4fs

Berthier-sur-Mer, résidence zone chalets, habitable à l'année. Bord du fleuve. 1980. Prix réduit. Pour achat avant le 1er mai 83. Soir 1-871-1569.
30—3-5fs

A très bon prix, chaises travaillées sur béring, poufs sur béring, coffres en cèdres ordinaires ou à pointe de diamant. Je fais meubles de tous genre. Tous ces meubles sont garantis et avec livraison comprise. 248-3228 jour 248-6135 soir.
30-3-23fs

TAPIS, TENTURES Plein Jour, table de salon, étagère pour stéréo. Lustre de passage. 248-0435 après 5 hres.
30-3-JNO

TENTE-ROULOTTE toit rigide, toile refaite à neuf. 6 places, cuisinette, toilette à eau, glacière, chaufferette, poêle, 1000$. discutable. 837-0089.
20-4-JNO

Motocross Yamaha YZ 100 en excellente condition. 469-2506.
20-4-JNO

CAMERA Reflex 35mm GAF L-17, automatique et manuelle avec lentille Auto Chinon 1:1.7, F: 55 mm, posemètre incorporé, vitesse d'obstruction de 1 sec. à 1/1000 sec. avec pose B, vérificateur de la batterie, sensibilité du film de 10 à 1600 ASA. Aussi: Grand Angulaire Kaligar 1: 3.5, F 35mm manuelle, Télé-objectif ZENITON 1:4,5, F: 200mm manuelle, Doubleur, Flash automatique, Vivitor Auto 202 plus valise de rangement. Prix: 300$. Après 6 hres [illegible]-7473 demandez Clément.
20-4-JNO

On recherche
Petite ferme ou bungalow avec grand terrain entre Montmagny et St-Jean Port-Joli pour location ou achat
1-623-5651

EXTRAIT DE PLANTES
rolmex inc.
Qualité supérieure
LOUIS GAULIN
Représentant
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930

ON DEMANDE
Vendeurs (euses) pour la région
pour représenter compagnie importante.
18 ans et plus avec automobile.
Entre 8 hres et 9:30 hres le matin.
248-2045

A VENDRE
5 LOGEMENTS
Chauffage eau chaude, revêtement aluminium, revenus bruts 14 650$ locations stables, centre-ville
248-6015

A LOUER
ESPACES A BUREAUX
Meublés avec stationnement. Libres immédiatement. Situés au
192 de la Gare, Montmagny
248-1202

ON RECHERCHE
Personnes possédant une automobile pouvant travailler à plein temps ou à temps partiel
Territoire de Laurier Station à La Pocatière
Communiquez avec Jean-Paul Dubé
598-6211

A VENDRE
Croûte de bois mou
Longueur 16"
Bois de construction
247-3679
247-7433
ST—CYRILLE

-Impôt personnel
-Impôt succession
JEAN-MARIE QUIRION
Conseiller en impôt
142 de la Gare
Montmagny
G5V 2T3
248-7127

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à **La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A6.**

Nom et adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BERTRAND Jean-Claude 103, route de l'Eglise Ste-Apolline de Patton	Autorisation de projection de films dans (1) bar - danse et spectacles, permis existant	103, route de l'Eglise Ste-Apolline de Patton **(83/04/05)**
Luc Boulet et Michel Gagnon 100, rue Principale St-Pierre de la Rivière-du-Sud	(1) Bar - danse spectacles (modification des permis suite à une cession)	100, rue Principale St-Pierre de la Rivière-du-Sud) **(1983/04/05)**
PELLETIER, Michel 65, Taché St-Marcel	Augmentation de capacité du Bar - danse - spectacles, permis existant	65, Taché St-Marcel **(1983/04/06)**
DUCHARME, René 247, 4ième Avenue Montminy	Autorisation de projection de films dans (1) Bar permis existant & permis additionnel de Bar-terrasse	247, 4ième Avenue Montminy **1983/04/11)**

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

PICK-UP DODGE CLUB CAB. 1978, 3/4 tonne. peinture 2 tons, 62 000 milles. Moteur 400, pneus Michelin, refroidisseur de transmission, pare-chocs arrière, servo-freins, servo-direction. Très propre. Prix 3 000$. 247-5847
16-2-JNO

MAISON MOBILE 1978, 14 X 68, très propre. Pour être déménagée. Prix à discuter. 598-3463.
30-3-4fs

Attention pour rénover vos meubles. Nous avons un très beau choix de cuirette, tissus, ameublement et foam. Textiles Huguette Fournier. 246-5324.
30-3-4fs

LOT DE DOUILLETTES et COUVRE-LITS avec légères imperfections. A demi-prix. Tricot et coton ouaté à la livre. Textiles Huguette Fournier. Cap St-Ignace. 246-5324.
30-3-4fs

ROULOTTE LUXUEUSE Prowler 1981, Modèle 26Y, comme neuve. Roues tandem, évier double, grand réfrigérateur, congélateur électrique ou gaz, douche, bain, chauffage central. Peut coucher 9 personnes. Rue Giard, L'Islet-sur-Mer. Prix 11 000$. 247-7294.
30-3-4fs

ACHAT ET VENTE de chiens, pure race ou mélangés. Prix modique. 245-3365.
13-4-4fs

POELE A COMBUSTION LENTE, cages à lapins 16'' X 30'', 15'' de haut. A l'état neuf. Prix à discuter. Tél.: les fins de semaine 356-3048.
13-4-2fs

ATELIER à louer espace d'atelier pour le travail du bois, tout équipé, avec chambre de peinture. A l'heure, à la semaine ou au mois. 598-9340.
13-4-2fs

MOTEUR HORD-BORD Johnson 33 P.H. 1966, Pied Long Reconditionné à neuf 600$. 259-2243.
13-4-2fs

MOTO YAMAHA 650, 2 cylindres. 248-1697.
13-4-2fs

4 REFRIGERATEURS domestiques, idéal pour maison ou chalet. Tél.: le soir 248-7938.
13-4-2fs

ANNEXE à l'huile Bélanger. 248-0312.
20-4-2fs

FOURNAISE A L'HUILE avec principale conduite d'air et réservoir de 250 gallons. A prix de débarras. Tél.: 852-3092 le jour ou 856-3417 le soir.
20-4-2fs

ON DEMANDE
Vendeurs d'expérience pour un important dépositaire de voitures usagées
248-8333

LE BAZAR DU SPORT
- —Patins à roulettes
- —Bicyclettes
- —Bicycles
- —Articles de sport intérieur
- —Tout article de sport d'été
- —Articles de sport tous genres usagés et neufs

Yves Gendreau
22 des Canotiers
248-6015

SYSTEME C.O. 2 fan, plate à hot-dogs, table à vapeur, congélateur à crème glacée, tables, chaises, Silex à café, cafetière, frigidaire. 356-3122.
13-4-2fs

Prix d'aubaine. POELE 30 pouces, DIVAN-LIT, lave-vaisselle, lit avec matelas. 246-3708.
13-4-2fs

MEUBLE DE MACHINE A COUDRE Kenmore, bras libre, comme neuve. Valeur 160$ laisserait à 100$. 259-7321.
13-4-2fs

CHEVROLET 1978, Caprice Landau, 305-2, V-8 ayant appartenu à un seul propriétaire. Soumise à entretien régulier. 598-6146 après 17 heures.
13-4-2fs

TRACTEUR BELARUS modèle 420, 63 H.P. 4 roues motrices, avec cabine, loader Bucket, 180 heures d'ouvrage. 359-2954 entre midi et 1.00 hres et 5.00 et 9.00 hres.
13-4-3fs

SUZUKI GT 380, 1977 en très bonne condition. Prix 700$. Discutable. 248-6054.
13-4-2FS

CHALET à vendre, pour déménager. Bâti pour 2 saisons. 246-5206.
13-4-2fs

PAILLE, BOIS DE CHAUFFAGE, avoine et orge de semence certifiée Canada. Tél.: (418) 856-2323.
2-3-14fs

PROPRIETE A VENDRE, située à 115 Ave. de Gaspé est, St-Jean Port-Joli. Idéale pour: atelier, boutique ou salle de montre. Tél. 598-3026
9-2-JNO

MAISON-MOBILE de marque Olympic 1972, 14 X 60'. Doit être déménagée. Prix à discuter. Tél.: 246-5000 ou 246-3125 après 16 heures.
9-3-8fs

MAISON à vendre, 5 1/2 pièces, sous-sol et garage, bien située. Pour informations 247-3546.
20-4-2fs

Grand choix de BICYCLETTES neuves dans les marques CCM, Peugeot, Vélo-Sport, Mikado, Leader Rapido. BICYCLES D'EXERCICE sur place. Aussi bicyclettes usagées reconditionnées. Plus de 175 modèles en démonstration. Vente de pièces neuves et usagées. Echanges acceptés 1 seule ligne pour un meilleur service. Thibault Bicycles et Fils Enr. 217 des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer 247-5523.
16-3-JNO

MOTO-CROSS Yamaha, YZ-125, 1982, comme neuf, 25 gallons d'essence de dépensé, pistons, rings neufs. 1 500$. Aussi équipement complet disponible. Honda C.B. 400, 1978, 20 000 km, très propre. Bonne condition. Moteur refait à neuf à 14 000 km. 800$. Tél.: 852-2269, demandez Jocelyn.
20-4-2fs

MOTO SUZUKI GT 750, 1977, 17 000 milles. Très bon état. Prix 900$. Tél.: 246-5845.
20-4-2fs

BOB JACK à vendre ou à échanger pour Skider d'ici le 7 mai. 249-4182 de 12h à 12h30 et 6h30 à 7h30 P.M.
20-4-2fs

MOTO HONDA 1982, Magna V-45 très propre, 750 CC Kawasaki 1982, G.P. 2 1100 Très propre. 248-0855.
23-3-JNO

AILES D'AUTO et CAMIONS, fibre de verre. 100 modèles. R. Fortin 248-2008 ou 248-3797.
16-3-8fs

TERRAIN 80' X 100' Rue Bretagne, près du terrain de camping (La Pointe aux Oies). 248-3745.
20-4-2fs

TENTE-ROULOTTE Bon-Air 1977, 6 places, toit rigide avec auvent et cuisinette, bien équipée, très propre. 248-0821.
20-4-2fs

BOIS de chauffage 247-5424
13-4-4fs

LES VRAIS BÂTISSEURS

Georges Gagnon
Entrepreneur spécialisé
Construction et réparations
résidentiel et commercial
St-Roch-des-Aulnaies 354-2524

Ville de Montmagny
134 est, rue St-Jean Baptiste, Montmagny, QC, G5V 1N6 (418) 248-3361

VILLE DE MONTMAGNY
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville de Montmagny procèdera à une consultation publique le 9 mai 1983 à 20h00 à la salle du Conseil sur un projet de modification du règlement de zonage No 522.

Le projet de règlement a pour but de détacher de la zone E-A13 une partie du lot 405-3P d'une superficie approximative de 90 000 pieds carrés. Cet emplacement est situé au 101, Montée de la Rivière du Sud et d'inclure cet emplacement dans une zone de type C-C afin de permettre l'opération de commerce à cet endroit.

DESCRIPTION DE LA ZONE E-A13:

-Comprenant tous les lots situés au Nord de la Montée de la Rivière du Sud, limitée à l'est par l'emprise de l'autoroute 20 à l'Ouest par la limite de la Ville de Montmagny avec la paroisse de St-Pierre et au Nord par la Rivière du Sud.

Le tout tel que montré au plan annexé à cet avis.

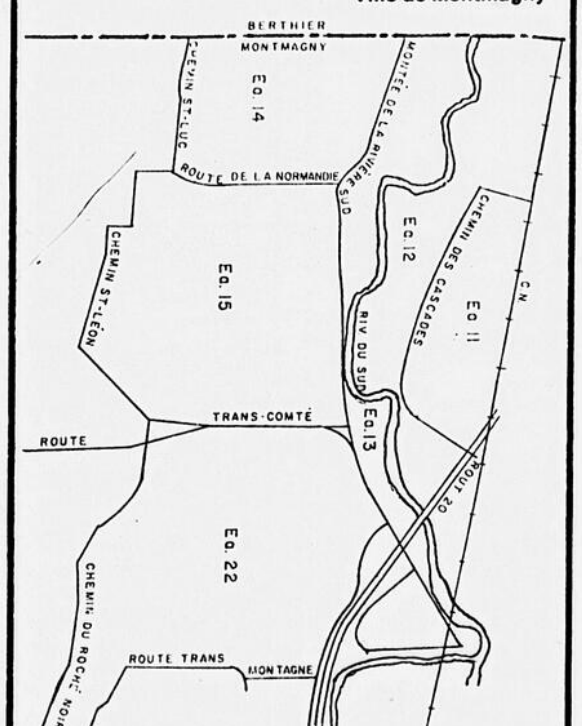
Le projet de règlement sera disponible au Bureau de la Ville pour consultation et des copies seront disponibles au taux en vigueur prévu par les Affaires Municipales pour toute personne désirant copie du projet de règlement.

Enfin, les individus ou les groupes qui auront des commentaires ou des objections face au projet de règlement pourront le faire par écrit en y indiquant leur nom et adresse.

De plus, ils devront inscrire le numéro de cadastre du lot sur lequel porte le commentaire. Les mémoires devront être déposés avant le 9 mai 1983 au Bureau du Greffier de la Ville.

Donné à Montmagny, ce vingtième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt trois.

Jacques Pelletier
Greffier de la
Ville de Montmagny



Ville de Montmagny
134 est, rue St-Jean Baptiste, Montmagny, QC, G5V 1N6 (418) 248-3361

VILLE DE MONTMAGNY
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville de Montmagny procèdera à une consultation publique le 9 mai 1983 à 20h00 à la salle du Conseil sur un projet de modification du règlement de zonage No 522.

Le projet de règlement a pour but de détacher de la zone E-A2 un emplacement formé des lots 174-3 et 173-4 situé au 353 boulevard Taché Ouest, le tout comprenant une superficie de 119 250 pieds carrés et d'inclure cet emplacement dans une zone de type C-C afin d'y permettre l'opération de commerce.

DESCRIPTION DE LA ZONE E-A2:

-Comprenant tous les lots situés au Nord du boulevard Taché Ouest et au Nord de la zone E-A1 et limitée à l'Ouest par les limites de la municipalité avec celles de Berthier et limitée à l'Est par une ligne brisée constituée de la limite Est des lots 19-57, 19-30-1, 19-30-2, 19-30-3, 19-30-4, 19-30-5 et 143-17 et limitée au Nord par le fleuve Saint-Laurent. Le tout tel que montré au plan annexé à cet avis.

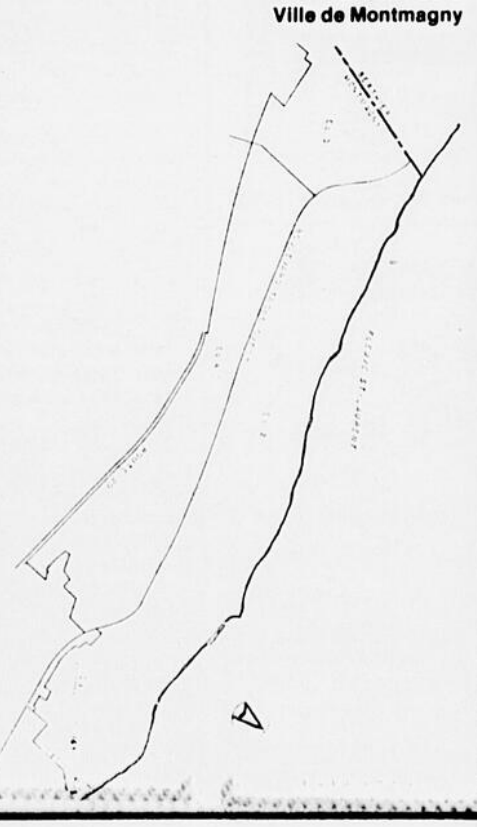
Le projet de règlement sera disponible au Bureau de la Ville pour consultation et des copies seront disponibles au taux en vigueur prévu par les Affaires Municipales pour toute personne désirant copie du projet de règlement.

Enfin, les individus ou les groupes qui auront des commentaires ou des objections face au projet de règlement pourront le faire par écrit en y indiquant leur nom et adresse.

De plus, ils devront inscrire le numéro de cadastre du lot sur lequel porte le commentaire. Les mémoires devront être déposés avant le 9 mai 1983 au Bureau du Greffier de la Ville.

Donné à Montmagny, ce vingtième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt trois.

Jacques Pelletier
Greffier de la
Ville de Montmagny



Ville de Montmagny
134 est, rue St-Jean Baptiste, Montmagny, QC, G5V 1N6 (418) 248-3361

VILLE DE MONTMAGNY
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville de Montmagny procèdera à une consultation publique le 9 mai 1983 à 20h00 à la salle du Conseil sur un projet de modification du règlement de zonage No 522.

Le projet de règlement a pour but de détacher de la zone I-B1 les lots 290-199-2, 290-198-2, 290-197-2, 190-196-2 situés au 95, 3e Avenue et au 45, 4e rue et aussi de détacher de la zone R-b 146 les lots 290-168, 290-169, 290-170, 290-171 situés au 225 et au 227, 3e Avenue et 30, 34, 44, 4e rue et d'inclure dans une nouvelle zone de type R-C afin d'y permettre une densité d'occupation moyenne de 2 à 6 logements par bâtiment.

DESCRIPTION DE LA ZONE I-B1:

-Comprenant tous les lots situés au Nord de la 4e rue, limitée à l'Ouest par une ligne brisée formée par la 3e Avenue jusqu'à une ligne située dans le prolongement de la 5e rue de la limite Ouest et formée par une ligne parallèle à la 3e Avenue et située à environ 100 pieds de cette dernière.

Limitée au Nord par une ligne brisée formée par le 6e rue à partir de la limite Ouest jusqu'à la limite de la propriété du Québec-Téléphone, formée aussi par la limite Sud du terrain du Québec-Téléphone et par une ligne parallèle à la 6e rue située à 100 pieds de celle-ci partant de la limite de propriété du Québec-Téléphone jusqu'à l'Avenue Ste-Brigitte.

Limitée à l'Est par une ligne brisée formée par la limite Ouest de la propriété du Québec-Téléphone par l'Avenue Ste-Brigitte jusqu'à une ligne imaginaire formée par le prolongement de la rue Champlain et par une ligne parallèle à l'Avenue Ste-Brigitte et située à 100 pieds à l'Ouest de celle-ci jusqu'à la 4e rue.

DESCRIPTION DE LA ZONE R-B 146:

-Comprenant tous les lots situés au Sud de la 4e rue sur une profondeur d'environ 100 pieds compris entre l'avenue Ste-Brigitte et la 3e Avenue et les lots situés du côté Ouest de l'Avenue Ste-Brigitte sur une profondeur d'environ 100 pieds à partir de la 4e rue sur une distance d'environ 300 pieds. Le tout tel que montré au plan annexé à cet avis.

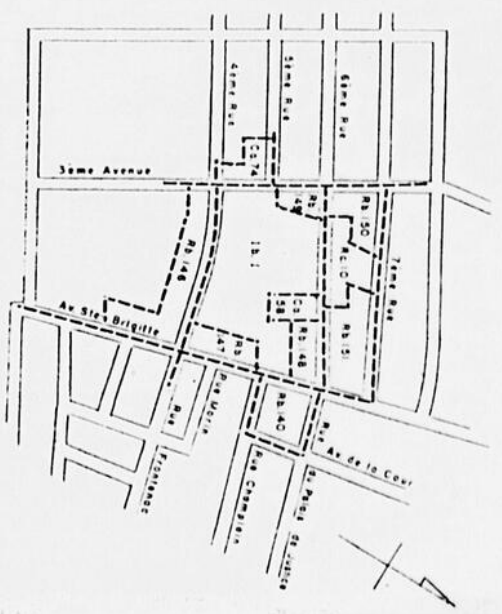
Le projet de règlement sera disponible au Bureau de la Ville pour consultation et des copies seront disponibles au taux en vigueur prévu par les Affaires Municipales pour toute personne désirant copie du projet de règlement.

Enfin, les individus ou les groupes qui auront des commentaires ou des objections face au projet de règlement pourront le faire par écrit en y indiquant leur nom et adresse.

De plus, ils devront inscrire le numéro de cadastre du lot sur lequel porte le commentaire. Les mémoires devront être déposés avant le 9 mai 1983 au Bureau du Greffier de la Ville.

Donné à Montmagny, ce vingtième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt trois.

Jacques Pelletier
Greffier de la
Ville de Montmagny



CANOT A MOTEUR (55F) avec remorque. Jument enregistrée Quarter Horse équipée pour Western et pour atteler. Table de Pool commerciale équipée avec mécanisme payant. Lit pour chalet, petit banc de scie. Réservoir 100 gallons à eau froide. 247-5750.

13-4-2fs

KAWASAKI LTD 1980, 1000 CC, 14 000 KM. Etat exceptionnel. 248-7217 soir 248-2016 jour.

13-4-2fs

2 MAISONS ET 1 PORCHERIE 10 arpents de terre. 469-2357.

13-4-3fs

MAISON A REVENU (style canadien), récemment rénovée, 35 000$ discutable. A St-Pierre. CHALOUPE 16 pieds, moteur 35 forces. En très bonne condition. 1500$ Discutable. 248-2524.

13-4-3fs

TERRAIN 5800 pieds carrés, située rue Jean Proulx. Au prix coutant. 248-4768.

13-4-3fs

Petite SCIE MECANIQUE de marque McCulloch, modèle 110, 7 mois de garantie. ARBALETE de marque Barnett avec flèches de chasse. A l'état de neuf. Moitié prix. 359-2652.

13-4-3fs

PROPRIETE à vendre, Maison 26' X 40', 8 1/2 pièces, incluant sous-sol fini, immense terrain aménagé. Site panoramique enchanteur et même féerique pour les gens aimant la nature et la paix. Située à St-Jean Port-Joli. Tout près de la Roche à Veillon. Visite sur rendez-vous seulement au NO. 598-3642.

13-4-3fs

MAISON 29 X 64' plus abri, bungalow situé à 221 C. Lislois, Montmagny, terrain 95' X 125'. Prix réduit. 248-1657.

13-4-4fs

Ebénisterie: meubles sur commande, résidentiels et commerciale, travail effectué par professionnels. Les Ateliers Guillaume Bouvet Inc. St-Jean Port-Joli. 598-9340.

13-4-4fs

JEUNES VEAUX Hereford de 2 mois à 3 mois, sans corne. S'adresser au propriétaire. 247-3407.

13-4-3fs

AUBAINE, merle des indes (mainate). Très bon parleur. Prix ridicule. 550$ avec cage. 248-3766.

30-3-JNO

MAISON à vendre à 370 Boul. Taché Est, Montmagny. 248-3748 Du propriétaire.

13-4-4fs

MAISONS NEUVES Domicilex, plein-pied ou split. 30 modèles, aménagement personnalisé, 26 000 pieds et plus, terrain plus fondation en sus. Taux 11 1/2% plus subvention fédérale de 3 000$. 246-3448.

13-4-4fs

MACHINE A TENONS avec beaucoup d'accessoires pour travailler le bois. Valeur 4 000$ pour 1 700$. Si intéressé, s'adresser à 247-3663.

13-4-4fs

MAISON à vendre, à 3 logements, très rentables, face à la chapelle St-Jean Port-Joli, 96 Ave. Gaspé est. Directement du vendeur. No. Tél.: 598-6959.

20-4-4fs

MOTO YAMAHA 400 CC, 1976, 2 cycles, 18 700 milles. Prix à discuter. 247-5612.

20-4-4fs

MAISON DE CAMPAGNE, rénovée, 200 000 pi. c. plus étable 22 000$. 356-2714.

20-4-4fs

CANOT fibre verre, 16 pieds 299$, plus 2 avirons gratis. Chaloupe 12 pieds 459$ 10 pieds, 389$. Fortin Marine 248-2008.

20-4-10fs

BUNGALOW 25 X 42 pieds, grand terrain paysagé, sous-sol aménagé, foyer, remise, vue sur le fleuve. Près de l'aéroport. 246-3448.

13-4-4fs

PLYMOUTH Valiant 1974, 6 cylindres, automatique. Très propre. 75 000 milles. Appeler après 5 heures 598-6174.

13-4-4fs

MAISON DE 2 ans, 1 1/2 étage, 26' X 34', près de l'école Mgr Sirois. Prix raisonnable. 7 milles de Montmagny. 246-3380.

13—4-6fs

Rue du Souvenir Cap-Saint-Ignace. TERRAIN 100' X 100' services inclus. Valeur 5 000$. 246-5866 246-5641.

12-4-JNO

SET DE RALON REVERSIBLE, avec cabinet à boisson et table comprise. Très propre. Prix 400$. 248-1887.

20-4-2fs

MAISON 4 logements 2 1/2 pièces, à 103 Ste-Marie, Montmagny. Revenu annuel 9 100$. Très propre. Aucun réparage. Locataire stable. 246-5866 ou 246-5641.

13-4-JNO

BUNGALOW construction 1977, grandeur 24' X 42', terrain paysagé 70' X 90'. Entrée asphaltée. A vendre à prix réduit. 108 St-André, Montmagny 248-0812 ou 248-0594.

20-4-2fs

Machine à pression, idéal pour dégraisser et nettoyer tracteur, machinerie lourde, auto, etc. Moteur 1 1/2 force relié à une pompe de 850 livres de pression. 887-3180.

20-4-4fs

ROBE DE MARIEE grandeur 5 ans. Téléphoner après 5 hres. 248-7186.

20-4-3fs

MAISON très propre 28 X 40' sous-sol 3/4 fini, 4 côtés brique, entrée pour sous-sol. Terrain paysagé de 80' X 100' avec clôture. Remise 10 1/2 X 18. Situé 48 Ave du Roy. Tél.: 248-1678 après 18 hres. Sur rendez-vous seulement.

20-4-3fs

CHEVROLET Bel-Air1974, V-8, 350 P.C. 2 portes, automatique, rouge, très propre. Prix à discuter. Après 5 hres 598-3908.

20-4-3fs

TENTE-ROULOTTE Bon-Air modèle 1200, 1977, 8 places, toit rigide, poêle, frigidaire, fournaise au gaz propane. A l'état neuf. 598-3038.

20-4-3fs

ORGUE 2 claviers, manuel et électronic, de marque Wurlitzer. Valeur de 1 500$ pour 950$. Tél.: 598-6230 St-Jean Port-Joli.

20-4-4fs

MAISON CANADIENNE près église Cap-Saint-Ignace, 7 1/2 pièces, 2 salles de bain complètes. Cause de la vente: entrée au Foyer. Informations 246-3454.

20-4-4fs

TOILETTE Electrique pour chalet. Elimine nécessité de fosse septique. Fonctionne l'hiver. 350$ à discuter. 247-5741.

20-4-2fs

ROULOTTE Appalache 1978, 24 pieds, chambres séparées. Très propre. Située Camping de l'Erablière. A visiter 248-0961.

20-4-2fs

A LOUER

APPARTEMENTS 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2,pièces, 4 1/2 pièces avec balcon, meublées, tapie mur à mur, stationnement avec prise de courant. T.V. à louer du propriétaire, câble si requis.
VILLA DES ERABLES
108, Ouest rue St-Jean-Baptiste, vis à vis du centre d'achat. S'adresser à 108 O. St-Jean Baptiste, Montmagny, appartement 6. 248-4777.

14-1-JNO

MAISON SEULE à louer, 395 Chemin Vincelotte, Cap-Saint-Ignace. 248-2672.

6-4-4fs

LOGEMENT 6 1/2 pièces. Situé à 103 St-Jean Baptiste Est, Montmagny. Chauffé. 248-2942.

13-4-2fs

Logement à louer à L'Isletville, chauffé, éclairé, Libre le 1er mai 190$ par mois. 247-7481.

20-4-1F

Espaces industriel ou commercial, 1000 pieds en espace à bureau, 10000 pieds en espace industriel et commercial. 247-5272.

13-4-2fs

3 1/2 pièces meublés avec laveuse-sécheuse au 184 St-Jean Baptiste Ouest. Montmagny. 259-7937.

20-4-1F

Très beau logement neuf 4 1/2 pièces, 250$ par mois. Non chauffé, libre le 1er juillet. 26 Ave. Couture. 248-7389 entre 9 hres et 19.00 hres.

20-4-1F

MAISON NEUVE à 2 1/2 milles du centre-ville de Montmagny, comprenant 3 chambres à coucher, salle de bain et de lavage, cuisine, salle à manger et salon. Libre le 1er juillet. 248-2625.

13-4-2fs

On offre chalet à louer habitable à l'année 248-5916.

20-4-1F

LOGEMENT 3 1/2 pièces 150$ par mois, non meublé, situé à 201, 7e rue Montmagny. Libre le 1er mai. 248-3009.

20-4-1F

A VENDRE
À ST-JEAN PORT-JOLI

GRAND DOMAINE avec superbe résidence 1978 au bord de la mer, 30' X 60', 7 pièces meublées, foyer, "sun-deck", pavillon secondaire 14' X 24', 3 pièces meublées. Terrain 66,000 p.c. bien paysagé piscine creusée 22' X 44', tennis, mini-golf, plage privée, site exceptionnel, coin isolé, près du golf et du ski.

140,000$ négociable pour vente rapide.

1-833-1369
1-833-3323

A VENDRE
OU A LOUER
ENTREPÔT

36' X 80', grand stationnement. Situé au 218 Av. Ste-Marguerite Montmagny

248-1235

OUVERTURE
21 AVRIL
Casse-Croûte chez Richard
Sortie 338
Autoroute 20
Cap-Saint-Ignace
Bienvenue à tous

INVITATION...
Du nouveau chez:
BEAUTY CONSELORS
GRATUIT
Conseils sur les soins de la peau et du maquillage - Nettoyage de l'épiderme
Jeudi le 28 avril
De 13 hres à 20 hres au:
Restaurant Chatelaine Montmagny
Pour toutes informations, composer
248-0184 - 248-3134

CONSTRUCTION
B.M.L.
INC.
- Pavage - Location de machinerie
- Excavation - Pierre et gravier concassé
OUVERTURE DE NOTRE CARRIERE
LE 18 AVRIL
SPÉCIAUX D'OUVERTURE
Jusqu'au 31 mai 83

-Pierre 1'' net	5,50$ T.M.
-Pierre 0 à 3/4''	4,50$ T.M.
-Pierre 0 à 1 1/2''	4,00$ T.M.
-Clibure de pierre	5,15$ T.M.

Pour une **estimation gratuite** demandez **Benoit Lemieux**
248-4747

APPEL D'OFFRES

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Concernant le projet paru dans notre édition du mercredi 30 mars 1983 dont l'ouverture des soumissions est prévue pour jeudi le 28 avril 1983 à 14h30 (h.n.e.) veuillez prendre note que cette ouverture se fera: Jeudi, le 28 avril 1983 à 14h30 (h.a.e.)

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE DE PATTON
COMTE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE, TRANSPORT CREUSAGE DE TRANCHEES ET ENLEVEMENT DE LA NEIGE AU DEPOTOIR MUNICIPAL (Sainte-Apolline).

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de ladite corporation, dûment autorisé, que des soumissions soient demandées pour la cueillette des déchets sur tout le territoire de la susdite municipalité, les transporter au dépotoir municipal, creuser les tranchées nécessaires et recouvrir ces déchets le tout selon les exigences du ministère de l'Environnement et du règlement municipal pour la période du 1 juin 1983 au 31 mai 1986.

Un devis général est disponible au bureau du secrétaire-trésorier à 497 Principale Sainte-Apolline.

Les soumissions devront être cachetées et porter la mention: ''Soumission pour la cueillette des déchets'' être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Corporation Municipale de Sainte-Apolline de Patton représentant 10% du montant total de la soumission de la première année et être reçues au bureau du secrétaire-trésorier avant 19 hres le 6 mai 1983; elles seront ouvertes et lues le même jour à 20 hres à la salle paroissiale. La Corporation Municipale de Sainte-Apolline de Patton ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Sainte-Apolline ce 12ième jour d'avril 1983.

Raynald Bernard, secrétaire-trésorier

APPEL D'OFFRES

pour VENTE des biens originant de LA SUCCESSION CHARLES EDOUARD MORIN, 3e Rang, St-Paul, Comté de Montmagny.

Bloc 1	**Tracteur Inter 434**
Bloc 2	**Tracteur Inter 300, pelle et harnachement**
Bloc 3	**Presse à foin Massey Ferguson 10**
Bloc 4	**Monte-balle motorisé**
Bloc 5	**Epandeur à fumier Inter**
Bloc 6	**Faucheuse sur prise de pouvoir**
Bloc 7	**Charrue à 3 raies**
Bloc 8	**Charrue à 2 raies**
Bloc 9	**Génératrice sur prise de pouvoir et cable de raccordement**
Bloc 10	**Râteau à foin sur prise de pouvoir**
Bloc 11	**Voiture à foin 1972**
Bloc 12	**Voiture à foin 1964**
Bloc 13	**Distributeur Euro Spand**
Bloc 14	**Moissonneuse**
Bloc 15	**Réservoir à lait et tuyauterie**
Bloc 16	**Trayeuse et chaudière (2) stainless**
Bloc 17	**Evier double stainless Charriot stainless Cascade 40**
Bloc 18	**Semeuse McCormick et herses**
Bloc 19	**Charrues (3) à manchon et 2 banneaux**
Bloc 20	**Banc de scie Meules (2) Moteur 1/4 h.p. avec pompe**
Bloc 21	**Cuisinière à bois Bélanger Annexe à l'huile Bélanger Fournaise au propane Réservoir (2) huile et/ou essence**
Bloc 22	**Pompe électrique (neuve)**
Bloc 23	**Batteuse et crible**
Bloc 24	**Charette à traction animale Charette à traction humaine**
Bloc 25	**Sleigh (2) à traction animale Traineau à traction animale Voiture à traction animale**
Bloc 26	**Lot planches de démolition (1500 pi. plus ou moins)**
Bloc 27	**Grange à enlever (ouest) 15/7/83**
Bloc 28	**Remise-atelier à enlever 15/7/83**
Bloc 29	**Poulailler et porcherie à enlever 15/7/83**
Bloc 30	**Une ferme d'environ 225 arpents, dont 125 en culture, étant les lots ou parties de lot 9b, 10a, 10b, 11, 3e Rang N.E., 9b et 10A, 2e Rang N.E. Canton Montminy, avec la maison, la grange rénovée et la remise quasi contigue, la laiterie. A charge des servitudes actives et passives et sous réserve de 50 cordes de bois de pulpe.**

CONDITIONS GENERALES

1e- Les biens pourront être vus à St-Paul, 3e Rang (Ch. Ed. Morin), les 30 avril et 1er mai, entre 10 hres et 17 hres.

2e- Des formules de soumission (offre d'achat) seront disponibles sur place lors des visites.

3e- Un soumissionnaire peut présenter des soumissions sur plusieurs blocs mais de façon distincte pour chacun des blocs.

4e- Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou mandat-poste représentant au moins vingt pour cent (20%) du montant de la soumission, mais non inférieur à 100,00$, fait à l'ordre du notaire Pierre Boutin in trust.

5e- Toute soumission accompagnée du dépôt-acompte pourra être expédiée par poste ou remise au destinataire:
Notaire Pierre Boutin (in trust)
25 Boul. Taché ouest
Montmagny G5V 2Z9

6e- Les soumissions seront ouvertes à 17 hres 6 mai 1983. Après trois jours de réflexion, les dépôts accompagnant les soumissions acceptées seront encaissés et imputés en réduction du prix et les autres dépôts seront aussitôt retournés au soumissionnaire.

7e- Ni la plus haute ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée, mais aucune offre raisonnable ne sera refusée.

8e- L'offrant dont la soumission est acceptée devra concourir à la vente simultanément à la prise de possession du bloc en faisant l'objet avant le 30 mai 1983, tout solde étant alors payable comptant. Les biens sont acceptés par le soumissionnaire tel que vus lors de la visite préalable à l'offre.

9e- Le défaut par un offrant, dont la soumission est acceptée, de remplir ses obligations lui fait perdre son dépôt.

Pour tous renseignements additionnels:
Notaire Pierre Boutin, tél.: 248-1115

Garçonnière 2 1/2 pièces, meublée, entrée privée, terrain de stationnement. Située Centre Ville. Libre immédiatement. 248-2544.

20-4-1F

LOGEMENT 4 1/2 pièces. Libre immédiatement à 56, 8e rue Montmagny avec stationnement. Repeint à neuf. 248-2406 248-2515.

20-4-1F

MAISON à louer, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, Rué des Pins Cap-Saint-Ignace Village. 246-3114.

20-4-2fs

LOGEMENTS à louer à St-Jean Port-Joli, 1 grand 5 1/2 pièces, chauffé, éclairée, libre le 1er mai, 1 de 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre le 1er juillet 598-3853.

20-4-2fs

A louer PLEIN-PIED 5 1/2 pièces, sous-sol fini, avec hangar, jardin. Tél.: entre 6 et 9 hres P.M. 246-5942.

20-4-2fs

LOGEMENT à L'Isletville, 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. 190$ par mois. 247-7481.

20-4-2fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces à Cap-Saint-Ignace Station. Libre le 1er mai. 246-3234 après 5 hres.

13-4-2fs

Logement 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, avec le droit à la laveuse-sécheuse, libre immédiatement. A Berthier. 259-7102.

13-4-JNO

CHALETS à louer, habitable à l'année, chauffage électrique. 246-3756 ou 872-8638.

13-4-JNO

ON OFFRE

Ferais RAPPORT D'IMPOT de particuliers chez-moi ou à domicile. 11$ ou plus. Après 16.00 hres 248-0658.

23-2-8fs

Service et réparation d'appareils ménagers, laveuses-sécheuses, poêles électrique de toutes marques. Vente et réparation de moteurs électrique. Paul Ouellet et Fils 171, 4e Avenue L'Isletville. Tél.: Atelier 247-3016 Résidence 247-5504.

2-3-10fs

Truites mouchetées et arc-en-ciel. Moins de 7 pouces, gratuites. 7 à 9 pouces 1$ la truite. 9 à 13 pouces 0,20$ le pouce. 13 pouces et plus 0,25$ le pouce. Pisciculture André Robin 259-7161.

23-3-5fs

ANTIQUITES.— Achat et vente. Tu as des antiquités à vendre, à sa vraie valeur ou tu veux en acheter. Viens rencontrer les antiquaires lors de l'exposition antique de Beaurivage Inc. les 7, 8, 9 et 10 juillet à St-Agapit. Entrée gratuite. Informations 1-418-888-4344.

2-3-JNO

Service et réparation d'appareils électro-ménagers, réfrigérateurs, poêles, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle de toutes marques. Service à domicile. Pouliot Service Enr. 31 Chemin du Rocher. Cap-Saint-Ignace. 246-3319.

23-3-10fs

Personne offre ces services pour travaux ménagers. Logée, nourrie, lettre de référence. Tél.: le midi 248-5708.

13-4-2fs

Personne dynamique pour ménage (grand, régulier ou fin de semaine). Offre services pour rapports d'impôts de particuliers. 259-2210.

20-4-1F

MUSIQUE: Pour un mariage inoubliable, ou musique d'ambiance lors de banquets ou autres occasions. Duo de musiciens (13 ans d'expérience) guitare classique et flute, guitare classique et saxophone, guitare classique chant et flute. Régent Leclerc 259-2460, Bruno Gendron 259-2227, Berthier-sur-Mer.

20-4-2fs

Service et réparation d'appareils ménagers, grille pain, bouilloire etc. M. Rasoir, D.B. Electrique, 100 Ave de la Gare. 248-5583.

20-4-1F

COUTURIERE d'expérience offre ces services. 248-0785.

20-4-2fs

Pension pour personnes âgées. 248-1934 ou 248-8728

20-4-2fs

Occasion d'affaires temps plein ou partiel Gagnez 450$ à 900$ par semaine. Vie-Tal recherche un nombre limité de distributeurs selon le secteur. Expérience non nécessaire. Nous donnons formation complète. Pour informations appelez sans frais à 1-800-361-6614.

20-4-2fs

Offre mes services pour ménage et peinture. 248-3209.

13-4-3fs

Prendrais en pension 2 personnes âgées autonomes. Chambre privée. 247-5305.

13-4-4fs

ON RECHERCHE

Cherche occasion pour voyager fins de semaines, Montréal St-Jean Port-Joli ou environs. 598-3170.

13-4-3fs

Recherche QUOTA DE LAIT à louer 884-3889.

20-4-2fs

Recherche Logement 4 1/2 pièces pour le 1er juillet, endroit tranquille, près du Centre-Ville. 246-5918 après 6 hres.

20-4-2fs

On recherche CHALET à louer à L'Islet-sur-Mer. Tél.: heures des repas. 247-7247.

20-4-2fs

ON DEMANDE

Cherche personne intéressée à devenir conseillère en beauté. 247-5785 ou 246-3342.

13-4-2fs

On demande, EVAPORATEUR 2 pieds X 6-7 ou 8 pieds. Chaudières d'aluminium. 246-5483.

PR-1

DACTYLO MANUELLE en bon ordre Elite. 248-3674.

PR-1

ACHETERAIS

Achèterais four à pain chauffant au bois. 598-6269.

13-4-2fs

Achèterais disques usagés 33 - 45 et 78 tours des années 50 et 60. 356-3170.

13-4-2fs

Achèterais SACCOCHE ou PORTE BAGAGES pour moto Suzuki 400, aussi dossier. 246-3356.

20-4-1F

Achèterais PIANO usagé mais en très bonne condition. 247-3890.

20-4-1F

Achèterais une ENCLUME usagée de 60 à 120 lbs. 248-3930.

20-4-1F

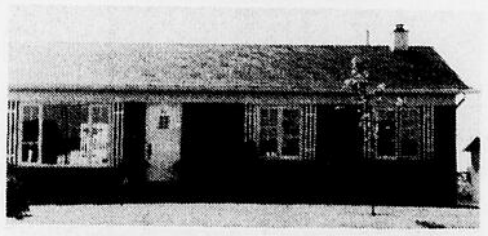
ADIEU RHUME, VOICI RHINO

(SHS) Rhinotherm, c'est un petit appareil qui promet de guérir votre rhume en une journée! Comment ? En soufflant de la vapeur d'eau à 43°C dans vos narines, pendans 30 minutes, à trois reprises durant la même journée. Selon son inventeur, le Prix Nobel français André Lwoff, Rhinotherm a guéri 72% des enrhumés lors des premiers essais, en Israel. L'explication est simple : la grippe est causée par un virus qui se reproduit au froid mais pas à la chaleur. C'est pourquoi il se tient dans le nez, où l'air de l'extérieur maintient la température plus froide qu'à l'interieur du corps. Conclusion : chauffez le nez, et vous détruirez le virus! Tout le monde n'est pas d'accord, mais Rhinoterm est déjà très en demande en Europe. C'est sérieux, il n'y a rien de rhinocéros là-dedans!

GILLES ROBIN
Entrepreneur spécialisé en peinture et tirage de joints
Montmagny
248-2672

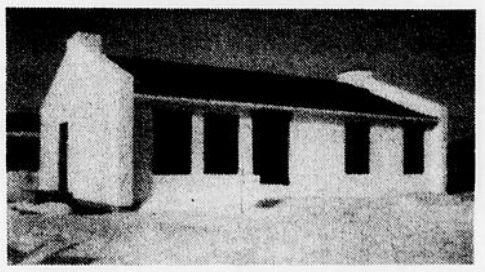
ACCUMULATEUR CENTRAL VACU-MAID
Comparez nos prix
Qualité et service
AUX 7 VARIÉTÉS ENR.
65 E, St-Jean-Baptiste
Montmagny
248-1229

A VENDRE



Bungalow 5 1/2 pièces, construction 5 ans
Sous-sol fini, situé à
45 Pierre Richard, Cap-Saint-Ignace
246-3250 après 18 heures

A VENDRE



MAISON NEUVE
Située Rue Morin, Berthier-sur-Mer
26' X 40', 2 chambres à coucher, libre immédiatement du contracteur.
259-7993

TRUST GÉNÉRAL INC.
Pauline R. Morin 248-1988

MONTMAGNY:
1, St-Jean Baptiste ouest, cottage plus revenu.
20, 4e Rue, cottage
62, 3e Avenue Sud, cottage, grand terrain.
317, Av... d, maison mobile **VENDU**
ST-EUGENE:
Route Lemieux, chalet
CAP-SAINT-IGNACE:
916, Ch. des Pionniers ouest, bungalow plus revenu.

COURTIER

IMMEUBLE FIDUCIE PRÊT ET REVENU

MONTMAGNY: Courtier
Dans la région, commerce d'hôtellerie, bar salon, salle de danse. Terrain plus de 100 000 p.c. Aubaine
4 logeme... partiellement **VENDU** 320 P.C.
232-234 rue St-Ignace, 2 logements. Aubaine 26 500$
400 Rivière-du-Sud. Style moderne. Prix réduit 39 500$
ST-FRANCOIS:
Bunga... au sous-sol. Urg... **VENDU**
ST-PIERRE VILLAGE:
Maison canadienne ancestrale, armoires et comptoir en merisier. Faut visiter.
BERTHIER-SUR-MER:
Maisons et chalets près du fleuve. Renseignez-vous
Laurent Proulx
259-2236 653-1236

MAISON DE FERME
A vendre ou à louer
A 30 milles de Lévis. 5 1/2 pièces. Endroit paisible. Possibilité culture et élevage. Plan d'eau important. Communiquer après 18h à:
837-5934



TRUST GÉNÉRAL INC.

MONTMAGNY:
52 rue Gaudreau, bungalow 44' X 27', brique, endroit tranquille, terrain aménagé et paysagé. Piscine
560 Chemin du Rocher Noir, bungalow
62 Ave Couture, bungalow
31 rue Ste-Marie, **VENDU**
11 Av. Charles A. Paquet, cottage, centre-ville.
7 rue du Peuple, petite usine ou entrepôt.
231 du Manoir, maison en pierre. Grand terrain.
298 - 300 Boul. Taché Ouest. Maison à revenus.
165 St-Louis, style canadien. Grande maison.
240, 12e rue, impeccable bungalow, foyer, terrain boisé.

GUY BLOUIN
248-2942
833-8939

89 St-André, bungalow brique, foyer, grand terrain.
615 Boul. Taché est, bungalow, grand terrain aménagé, emdroit tranquille
100 Rte ... age, grand terrain. **VENDU**
20 de la ... low, terrain aménagé. **VENDU**
L'ISLET:
205, 5e Ave, édifice à revenus, bureaux gouvernementaux.
BERTHIER-SUR-MER:
Casse-croûte, bon chiffre d'affaires.
CAP-SAINT-IGNACE:
685 du Souvenir, terrain 100' X 123' Maison 22' X 24' 19 500$

Surveillez les changements.

Louise Caron COURTIER
247-3233

L'ISLET:
Bungalow 30' X 40' avec foyer. Beau terrain 200' X 100'
Bungalow, 31' X 36', très bien renové, chauffage électrique et au bois. C'est à voir.
L'ISLET-SUR-MER:
Ferme 138 arpents, en bordure de la 132, avec 15 arpents de boisé, maison canadienne, grange et remise.
Bungalow 20' X 36' sur le bord du fleuve, avec terrain 78 000 p.c.
ST-JEAN PORT-JOLI:
Bâtisse commerciale de 5 ans en dôme. Terrain 30 000 p.c. Faites une offre.
Propriété 310 rue Verreault. Possibilité d'établir un commerce.
Bungalow, rue des Anciens Canadiens, 28' X 32', en brique, beau terrain.
Bungalow 26' X 30', situé sur la 132, grand terrain paysagé.
Superbe propriété en construction, 8 lucarnes, pièces sur pièces, terrain boisé et lac.
Bungalow 26' X 30', au 397 rue des Bourgault.

St-Jean Port-Joli
6 logements, 3 1/2 meublés. Pour un excellent placement.

ST-AUBERT:
Propriété 2 étages, 4 chambres, chauffage au bois.
CAP-SAINT-IGNACE:
Propriété 2 étages, 4 chambres. Superbe terrain. Vue sur le fleuve.
Rue du So... ion 2 étages avec gar... **OFFRE**
2 logements, situé au 53-55 chemin des Pionniers. Bons revenus.
928 des Quatre Chemins, bungalow 30' X 40' avec terrain 100' X 200'
MONTMAGNY:
Propriété ... 18' X 24', terrain 13... ents avec remise. **OFFRE**
REGION DE DORCHESTER:
Epicerie-boucherie, excellent chiffre d'affaires. informez-vous
REGION DE L'ISLET:
Epicerie-boucherie avec volume de ventes très élevé. Renseignez-vous

Pour une maison à votre goût, j'ai le plan qu'il vous faut. Profitez de
Corvée Habitation

Courtier, membre de la Chambre d'Immeubles de Québec

trans-action **LES IMMEUBLES DE CHEZ-NOUS INC.** Courtier
Rte 230 Galeries La Poc. 856-3134

STE-LOUISE:
Maison ancestrale rénovée, environ 175 ans. Isolation dépassant les normes. Electricité, plomberie, fosse septique, portes et fenêtres refaites à neuf. Armoires à caissons, escalier en cerisier rouge. Très bon prix. **(82-596)**
LA POCATIERE:
Bungalow rénové, extérieur en briques, chauffage à l'électricité. **(83-603)**
ST-ROCH:
Maison 1 1/2 étage, avec lucarnes, grand terrain paysagé, remise extérieure. Très bien située. **(83-602)**
LA POCATIERE:
Terrain très bien situé, près de la polyvalente. La cave est creusée. **(83-604)**
ST-ROCH:
Maison ancestrale avec petite terre de 4 1/2 arpents. Prix intéressant. **(82-484)**
ST-JEAN PORT-JOLI:
Maison de 40' X 40' sur un beau terrain de 2 âcres. **83-608**
ST-ROCH:
Maison - chalet, habitable à l'année. Endroit retiré et paisible.

AGENTS:
DANIEL ST-JEAN 498-2141
GILBERT OUELLET 192-3287
GERMAIN FORTIN 856-3625
ANGELE L. CASTONGUAY 354-2843

L'ImmeublesMontmagny Enr
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir
248-2652

A vendre

MONTMAGNY: 133 rue Boulet, 8 pièces, terrain paysagé. Prix 40 000.00$
MONTMA... e Gagné, 7 pièces. Pr... 00$ **VENDU**
CAP-SAINT-IGNACE: 397 Chemin Vincelotte, 8 pièces, 26' X 26'. Prix demandé 18 000.00$ **Pierre Tardif 248-1722.**
MONTMAGNY: Garage avec très bon chiffre d'affaires.
MONTMAGNY: Bâtisse 350 Côteau Sud, terrain 120 X 50 avec entrepôt. Prix 23 000$ Finition extérieure tôle émaillée, finition intérieure placoplâtre.
MONTMAGNY: Montée Rivière-du-Sud, style canadien, spacieuse maison de 7 pièces.
PERMIS DE TAXI: Région de Montmagny. **Information Louis Robin.**
CAP-SAINT-IGNACE: Chalet habitable à l'année. 209 Chemin des Erables, près du filtre.
MONTMAGNY: Maison mobile, Place des Ormes, 12 1/2' X 65', 5 1/2 pièces. Terrain 45' X 90'
CAP-SAINT-IGNACE STATION: 301 rue du Côteau, propriété 3 logements, 510$ de revenus par mois. Prix 45 000$. Très bon financement, garage de 51 1/2 X 60 pi.
MONTMAGNY: Chalet habitable à l'année, route 26 avec un petit lac. Prix à discuter.
CAP-SAINT-IGNACE: 497 Chemin Bellevue, propriété avec érablière, vue sur le fleuve.
ST-PIERRE: 866 rang nord, terrain de 100 X 225, propriété plein-pied, construction récente, brique.
LAC FRONTIERE: 13 pièces et plus, fini brique, pourrait servir de résidence pour personnes âgées.
STE-LUCIE: Propriété commerciale avec logement, 4 1/2 pièces, [illegible]

Robert Bernier Courtier 248-2652
Pierre Tardif Vendeur 248-1722
Louis Robin Vendeur 248-0700

Ville de Montmagny
134 est, rue St-Jean Baptiste, Montmagny QC G5V 1K6 (418) 248-3301

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil Municipal de la Ville de Montmagny a adopté, à son assemblée générale du 5 avril 1983, le règlement numéro 556 prévoyant les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement de taxe à son échéance

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier à l'Edifice de la Mairie de Montmagny, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

QUE le règlement susdit entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Montmagny, ce treizième jour du mois d'avril, mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Jacques Pelletier, greffier

SUPER LIQUIDATION

revient à Montmagny

PLUS DE 200 SUPER SPÉCIAUX

•VÊTEMENTS •UNITÉS DOMESTIQUES •OUTILS •ETC. ETC.

Bas de toilette
Valeur 2,75$
99¢

Couteaux de boucherie
10 morceaux
Valeur 90,00$
14,95$

BATTERIE DE CUISINE
16,95$

Téléphones
19,95$

Treuil manuel
Valeur 79,95$
19,98$

Bas sport
Fabriqué au Canada
Valeur 4,00$
1,29$

Batteries Duracel

AA, 2/pqt	3,59$	**2,29$**
AA, 4/pqt	6,99$	**3,99$**
C, 2/pqt	4,29$	**2,99$**
D, 2/pqt	4,49$	**3,29$**
9V, 1/pqt	3,99$	**2,99$**

Etagères de rangement
Valeur 50,00$
16,95$

Savon liquide à vaisselle
500 ml **Spécial**
99¢

Tournevis
Jeu de 10 morceaux
Valeur 6,00$
1,99$

Montres digitales
Or et argent, hommes et femmes
Garantie 1 an
4,99$

Vernis à ongles
LOVE
Valeur 3,10$
99¢

Parapluies
Hommes et femmes
Valeur 20,00$
3,99$

WOK Chinois
3 morceaux
Valeur 29,95$
9,95$

Sous-vêtements
pour dames
grandeur unique
79¢

Service de 6 couteaux
En acier inoxydable et manches en bois
Valeur 20,00$ **4,99$**

Shampoing pour bébé
500 ml
Valeur 1,99$
99¢

Débarbouillettes
39¢
3/1,00$

Fer à friser
13 mm et 19 mm
Spécial
6,95$

Gants de travail
Valeur 6,00$
1,99$

Sacs à ordures
26 x 36
Valeur 1,39$
69¢
à la caisse **59¢**

Mini-couteaux de poche
Valeur 5,00$
1,99$

Discrétion bas culotte
Epice et beige
Valeur 2,99$
99¢

Savon de toilette
haute qualité au beurre de coco
Valeur 1,25$
39¢ **3/1,00$**

Bas de travail
Valeur 3,49$
1,59$

Ustensiles en mélamine
Valeur 2,00$
99¢

Calculatrices
Valeur 25,00$
7,95$

Cahiers d'exercices Canada
25¢
5/1,00$

Ensemble de batteries en fonte 10 morceaux
Valeur 125,00$
29,98$

OUVERT DIMANCHE LE 24 AVRIL

INSTALLÉE À
ÉDIFICE LE 25
25, Boul. Taché ouest **MONTMAGNY**

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h à 17h30	9h à 17h30	9h à 21h	9h à 21h	9h à 16h30	9h à 16h30

DIRIGÉE PAR ÉCONOVILLE INC.